

Cheick Modibo Diarra sur Radio Nièta : “Tant que notre armée ne revient pas à l’ordre comme l’a fait certains présidents, nous ne ferons peur à aucun pays”

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 11 JUILLET 2019

406

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**A la recherche
de la paix
perdue**



L'Appel de l'ancien PM Abdoulaye Idrissa MAÏGA



Bavures policière à Badalabougou :
Les premières sanctions tombent !



Bokary Treta contre Moussa Timbiné :
Le fossé s'élargit

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Une Brèves	A la recherche de la paix perdue : L'Appel de l'ancien PM Abdoulaye Idrissa MAÏGA	P.4
	Affaire Birama Touré : Visite surprise de Karim KÉÏTA et de la RFM dans la famille Touré	P.7
	Paix et réconciliation au Mali : L'Accord conclu sur la base d'intérêts géostratégiques et économiques	P.7
	Vol à main armée à Mamaribougou : Le voleur et sa victime tous tués	P.8
	Nouvelles sanctions de l'ONU : Des Maliens accusés de s'opposer à la paix dans le collimateur de la CPI	P.8
	Région de Kidal : Explosion d'un véhicule de la MINUSMA à Kidal	P.9
	Braquage à Kabaya : Plusieurs kilos d'or et des millions emportés par les bandits armés	P.9
Actualité	Communiqué du Conseil des ministres du mercredi, 10 juillet 2019	P.11
	Bavures policière à Badalabougou : Les premières sanctions tombent !	P.13
	Koulikoro : Timide reprise des activités après les récentes attaques terroristes	P.14
	Institution financière : Vers une fermeture de la BMS ?	P.15
	Les poids morts du gouvernement : Aïssa Prado ne carbure pas	P.16
Politique	Insécurité dans la région de Mopti : Boubou réussira-t-il là où d'autres ont échoué ?	P.17
	Cheick Modibo Diarra sur Radio Nièta : "Tant que notre armée ne revient pas à l'ordre comme l'a fait certains présidents, nous ne ferons peur à aucun pays "	P.18
	Prorogation interminable du mandat des députés : La position ambiguë et floue de « Soumi » et Mariko	P.19
	Bokary Treta contre Moussa Timbiné : Le fossé s'élargit	P.20
	Communiqué de presse du Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè sur le « Dialogue Politique et Social inclusif » annoncé.	P.21
Culture & société	Sankè Mò : Au-delà de la pêche, un rite de protection populaire !	P.24
International	Fondation Tattali Iyali au Niger : Dr Lalla Malika Issoufou a présidé la rencontre des 1ères Dames de la CEDEAO	P.25
	La Tunisie, seule rescapée des printemps arabes : Une exception?	P.26
	Crise politique au Bénin : L'Église poursuit sa médiation	P.27
	Le petit-fils de Mandela : «Nous avons le devoir moral de soutenir BDS.»	P.28
Sport	Mali-Côte d'Ivoire (0-1) : Des supporters indexent Moussa Maréga et le coach	P.32
	CAN 2019 : Recalé à la CAN, il allume Eto'o et Seedort après l'élimination des lions indomptables	P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

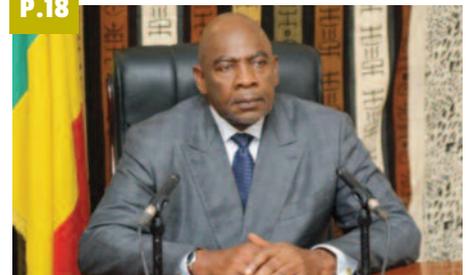
P.7



P.15



P.18





A la recherche de la paix perdue : L'Appel de l'ancien PM Abdoulaye Idrissa MAÏGA

Ou plus exactement du CAERAP (Centre Africain d'Etude-Recherche pour la Paix au Mali) qu'il a initié exclusivement au nom de la recherche du retour de la paix au Mali.

Originaire de Gao, ingénieur de formation (IPR de Katibougou), politicien et homme d'Etat, Abdoulaye Idrissa MAÏGA – AIM – est forcément concerné par les questions de rébellion, de violence et des drames et tragédies qui en résultent. Secrétaire général adjoint du RPM sous IBK, Vice-président après lui et Directeur de campagne du candidat IBK en 2013, il va occuper plusieurs ministères sous IBK1. Devenu Premier ministre par la suite, il ne finira pas le premier mandat du locataire le plus controversé du Palais Kouloba. En effet, il sera débarqué à la surprise générale par le cyclothymique et imprévisible IBK et remplacé par un autre MAÏGA : Soumeylou Boubeye.

Une fois hors service gouvernemental, AIM garde un silence de cimetière. Une discrétion un peu perturbée par une lettre de démission. Une officialisation publique de sa prise de congé par rapport au parti dont il est membre

fondateur, le RPM.

On peut penser qu'il a subi de vrais assauts pour l'inviter à rejoindre tel ou tel camp politique. On peut penser aussi qu'il n'a pas rompu avec son ex parti pour rester dans la politique. Enfin, on peut prendre le risque de penser que AIM et la politique (politicienne), c'est fini.

Y a-t-il une vie après la politique ?

Question alors : quoi après la politique ? Le grandissime inconnu devenu une discrète et respectée célébrité nationale a intrigué les maliens par son silence. Après la prise de liberté d'avec le RPM, on attendait soit une nouvelle destination, soit une nouvelle formation politique. Ce ne serait ni l'un et ni l'autre.

En effet, c'est un livre qui a suivi et dont le titre est à lui seul éloquent sur la suite à attendre de l'ancien politicien (devenu tel par la force des choses) : « DANS LE SILENCE DE L'OUBLI Le nord n'est pas qu'un point cardinal ». On sait que depuis des millénaires, les crises qui menacent de saper l'existence du Mali viennent du nord. Ne mentionnons à cet égard que la violente attaque des Mourabitoune ou Almoravides (nom emprunté à escient par des

djihadistes de 2012) qui ont fait ce qu'on sait à Tombouctou ou encore la Bataille de Tondibi qui a créé à Gao la situation dont on vit les effluves à ce jour.

« Notre pays... aujourd'hui, il est à genoux »

Le nord du Mali n'est pas qu'un point sur une carte géographique, il est trop chargé de grandeurs, de défis et de dangers pour qu'on le réduise à cette plate dimension. Mieux, ou pire encore, nous ne devrions pas, là-dessus, avoir ce long silence (coupable) qui a conduit à l'oubli (irresponsable ?) Le silence de l'oubli, la prise aiguë de conscience de ce que nous avons été hier et que nous avons cessé d'être aujourd'hui ne peut qu'engendrer des sentiments douloureux et pénibles entrelacés. Le silence de l'oubli est pénibilité. L'écrire fut pénible pour son auteur. « Notre pays millénaire a connu hier beaucoup de soubresauts, mais il est resté debout. Aujourd'hui, il est à genoux » (page 17). Tout est là.

La sortie du Gouvernement et de la politique politicienne libéra AIM des entraves de la réserve pour briser le silence avec un livre qui dévoile une vraie vocation : œuvrer pour la paix. Cela ne se fait pas seul. D'où la création de cette entité (le CAERAP) pour servir de monture à tous ceux et toutes celles qui voudrons accompagner l'initiative qu'il vient de prendre. Et ce, en lançant un Appel à tous les enfants du Mali pour se parler et résoudre ensemble, définitivement, leur problème. Et faire la paix.

L'Appel a été lancé le samedi 6 juillet 2019 à l'hôtel Radisson devant une salle qui représentait le Mali dans tous ses segments. Il l'a été à travers ce centre déjà différent de lui comme l'enfant sorti du ventre de sa mère : elle lui souhaite d'évoluer, de prendre son envol et d'exister pour lui-même et pour le plus grand nombre.

Le grand public entendra (forcément) parler de ce centre dédié à faire les maliens se parler au-delà des ressentis individuels légitimes, mais qui doivent être dépassés pour marcher ensemble vers la paix retrouvée. Il est utile de comprendre d'où vient ce centre qui court derrière le vivre ensemble en harmonie d'antan, derrière la paix perdue. Il ne s'agit pas de rêver mais de créer le réel rêvé.

■ Amadou TALL

Ammy Baba Cisse



Abdrmane Baby nommé chef d'Etat Major Général adjoint des Armées.

Conseil des ministres

Tribunal de la commune III : Les débats entre les avocats des deux parties sont plaisants mais courtois

Au tribunal de la commune III, l'accès a été refusé à plusieurs de nos confrères. Cela est indigne.

Issa Kaba qu'elle est la crédibilité d'un tel gouvernement? Même nos morts sont niés.

Choguel Maïga nie toute signature d'un accord de défense avec la Russie.

Malick Konate et Abdoulaye Kone, Manassa aussi fait des lettres confidentielles?

Amadou Tall



IBK ET TIËBILÉ:
PENSÉES PROFONDES :

Les secrets les plus cachés ne sont pas des secrets ici: ils sont à nus.

Regardez bien cette photo (livrée par la présidence de la République du Mali!).

Nous sommes en mesure de vous révéler ce que chacun de ces deux hommes a dit dans sa tête à propos de l'autre.

Deux ennemis à mort devenus l'obligé à vie (tant qu'il est président!), l'un de l'autre!

Vous allez de suite découvrir ce qu'ils se sont dit l'un de l'autre en ce moment précis.

Sans le savoir, Ils ont pensé exactement la même chose l'un de l'autre. Une pensée en deux mots identiques:

"PetitMonsieur" !

"Mon petit monsieur est devenu à présent docile comme un toutou. Je l'ai dompté. Il commence même à cesser d'être un #Fallacha" (IBK, président de la République)

"Ha ha, Jo Brin, Maninga Bourama, hi hi, c'est toi le #Petitmonsieur à présent ! C'est à moi que tu avais envoyé ce missile. Il te revient! Tout le Mali a lu et entendu !" (Tiebilé, opposant toxique devenu ministre).

Chacun d'eux a pensé ça de l'autre avec un beau et sarcastique sourire interne que vous, vous ne pouvez pas voir. Ah, comme j'aurais voulu que vous puissiez voir ces sourires narquois.

Chacun d'eux croyait que personne ne voyait son sourire jaune, n'entendait son "Petit monsieur" persiflé sous cape. Sournoisement.

Ah, qu'ils sont beaux ces deux là ensemble aujourd'hui ! Le maître perdu et le labyrinthe retrouvé ! Qu'est ce qu'ils ne se sont pas déversés comme injures orduriers sur la place publique !

Et, aujourd'hui, ils s'entendent comme larrons en foire. Pourvu que ça dure!!!



LE G5 SAHEL :
TOUJOURS SUR PLACE ! -

Notre Mess des officiers est toujours occupé par la force étrangère qui a mis le centre du Mali dans l'état qu'on connaît: le feu, le sang des innocents et les greniers brûlés pour provoquer la famine.

La même force s'est déplacé à Bamako, et plus précisément à #Badalabougou, pour attirer sur cette ville le malheur.

Les populations ont montré leurs dents et leurs griffes contre une telle présence de malheur. Et le Conseil des ministres du Mali a décidé du déplacement de la force oiseaux de mauvaise augure.

Mais, Badalabougou lance des cris: non seulement le G5Sahel ne bouge pas, en plus il enracine sa présence. MACRON, un peu de respect pour notre Gouvernement!



Unfpa-Mali



"Le Mali est à la croisée des chemins et a besoin de l'assistance de la communauté internationale pour faire face aux efforts de développement dans la paix et la stabilité" selon Mabinque NGOM à la conférence de presse ce matin à la maison commune des Nations Unies sur l'objectif de la mission conjointe des Directeurs régionaux des Nations Unies et des partenaire régionaux (G5 Sahel et Liptako Gourma)au Mali du 9 au 12 juillet 2019

Papis Korera

Papis Korera a partagé une publication dans le groupe Les maliens unis pour le Mali.

Les Wangrins

Malick KonateS'abonner

Selon une source bien introduite, Honorable Karim Keita n'a envoyé ou payé personne pour aller le soutenir ce matin devant le tribunal de la commune III. L'intéressé se démarque des organisateurs de cette manifestation qui ne l'honorent pas. Il demande que la lumière soit faite sur cette affaire.

Crédit photo : Mamedy Dioula Drame



Le Mediateur du Mali

Le triumvirat, dans la dynamique des séries de rencontres avec les forces vives de la nation s'est entretenu ce mercredi 10 juillet 2019 Avec Mme CISSE Mariam Kaïdama SIDIBE ancien Premier Ministre sur le processus de dialogue politique inclusif.



Macky Sall

Chers Lions, quelques heures avant votre quart de finale CAN2019, je tiens à vous adresser les chaleureux encouragements de la Nation unie derrière vous, et vous souhaite de tout cœur de poursuivre votre route vers la victoire ! kebetu



Aminata TOURE

J'ai reçu chers amis, Mme Cécile Compaoré, représentante-résidente de l'UNFPA à Dakar, qui m'a rendu une visite d'amitié au Conseil Economique pour me féliciter suite à nomination Compte tenu de nos relations professionnelles et d'amitié. Dr Aminata Toure



Roch KABORE

Bonne nouvelle pour nos populations. La directrice Afrique de l'Ouest de AfDB_Group Laure Akin-Olugbade m'a assuré ce mercredi du déblocage imminent du financement pour la construction de la route Gounghin-Fada. BurkinaFaso PNDES Lwili



MIKADO FM

Mali: la Représentante spéciale de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba, est arrivée à Mopti ce mercredi pour rencontrer les autorités, les représentants de la société



civile, les leaders communautaires et les enfants affectés par les conflits.

Séga DIARRAH

« L'immense majorité des Nigériens, Maliens, Burkinabè se félicitent de [la présence] de ces forces amies, je ne dis pas 'étrangères'. Les mêmes qui dénoncent les forces là, ne dénoncent pas la présence des terroristes ". IssoufouMhm Pr du Niger Mali Barkhane minusma G5Sahel CAN2019 :Mali vs civ : Les Aigles ont rendez-vous avec l'histoire. L'heure de la revanche a sonné. Il ne sert à rien de jouer les anciens combattants. Nous avons une opportunité aujourd'hui de refermer les cicatrices. Sortez le match de votre vie. #AllezLesAigles



Sekou Samassa

Gabegie, népotisme, favoritisme, clientelisme et corruption après le terrorisme voilà les maladies du Mali. On a l'impression qu'il n'y a pas d'autres cadres au Mali que ces mêmes têtes, ce pays restera longtemps comme ça. Qu'ils mettent le cap sur Kidal sinon cette promenade est un non événement. Il faut que la CMA et ses djihadistes sachent qu'ils quitteront Kidal tôt ou tard. Vive le Mali.



Soumaïla Cissé

Nous avons reçu en audience, ce mercredi 10 juillet 2019, une délégation de la Communauté des Démocraties conduite par son Secrétaire Général Thomas E. GARRETT. Nos échanges ont porté sur l'état de la démocratie au Mali.



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernière informations du moment

Affaire Birama Touré : Visite surprise de Karim KÉÏTA et de la RFM dans la famille Touré



En cette veille de reprise de l'audience, ouverte depuis le 25 Juin 2019, suite à une procédure initiée par Karim Keita, contre nos confrères Adama DRAMÉ du « Le Sphinx » et de Mamadou Diadié Sacko Saxe de la RFM, la famille fondatrice était devenue cet après un lieu de recueillement et de réconfort.

Selon un de nos interlocuteurs, l'honorable Karim Keita aussi s'est rendu dans famille pour rencontrer le Patriarche des Touré. Depuis sa page Twitter, le député de la commune Il a posté ceci : « j'ai rendu visite au patriarche des Touré. Nous avons longuement échangé sur les rumeurs qui circulent sur une prétendue détérioration entre eux et leur député. Hamdoulilah il n'en est rien. »

Selon nos sources, des détails ont été évoqués, notamment la récente sortie de l'honorable Karim Keita qui écarte toute implication dans l'éventuelle élimination de notre confrère Birama Touré.

« Le patriarche des Niaré l'aurait reçu en huis clos pendant un bon moment. », c'est ce qu'a rapporté un interlocuteur qui s'est aussi rendu à Bagadadji au nom de la RFM : « Nous voulons nous rassurer si la famille est toujours mobilisée pour la manifestation de la vérité. Nous avons parlé de bien de détails, mais ils nous ont surtout dit que Karim KÉÏTA et Hady Niangadou avaient été conviés, mais n'ont jamais répondu. »

L'honorable Oumar Mariko, par le passé, avait échangé avec les familles fondatrices, avec ses déclarations pleines de ténacité. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont vu l'élu de Kolondiéba dans le dossier. Ces deux visites pourraient-elles influencer les hommes en robes noires? En tout cas pour la vérité, il en faudrait plus. Cette audience a été renvoyée au 3 puis au 10 Juillet 2019 d'abord paiement de la consignation, ensuite pour absence du ministère public la semaine dernière.

■ Figaro Mali

Paix et réconciliation au Mali : L'Accord conclu sur la base d'intérêts géostratégiques et économiques



L'Accord pour la paix et la réconciliation nationale (APR) issu du processus d'Alger du 20 juin 2015 a été conçu et conclu sur la base des intérêts géostratégiques et d'immenses réserves de matières premières dont dispose le Mali.

En effet, cet Accord qui a été paraphé par le Gouvernement sans concertations préalables avec la classe politique et la société civile et ce, dans le mépris total des intérêts supérieurs du peuple malien, occulte également les vraies causes fondamentales des rébellions armées successives dans le septentrion malien. Et selon de nombreux observateurs, loin d'être un Accord pour la paix et la réconciliation, il constitue en réalité une menace grave et imminente pour l'unité et la concorde nationale et porte les germes d'une déstabilisation permanente du Mali, notamment dans les zones du Nord, et de la bande sahélo-saharienne en général.

Les autorités intérimaires ont été désignées pour servir les intérêts des grandes entreprises qui ont participé au financement de la guerre économique menée par la France et ses alliés, sous le prétexte fallacieux de la lutte contre le terrorisme. Les autorités intérimaires n'ont jamais été prévues dans l'APR d'Alger. C'est une période intérimaire de 18 mois qui avait été prévue. Cette trahison est l'œuvre d'un Premier ministre et de deux de ses ministres.

Des prétextes pour semer la terreur !

Les attaques des groupes armés terroristes ne sont que des prétextes utilisés pour semer la terreur sur les populations civiles afin de pouvoir justifier les dépenses militaires ainsi que la présence des forces étrangères sur notre territoire. Au revoir la sécurité, bienvenue au chaos, à l'insécurité et au désordre au nord, au centre et même au sud si on continue à dormir. Depuis 2015, ce sont les notables peuls qui sont tués dans des assassinats ciblés. Et maintenant, ce sont des villages dogons et peuls calcinés comme dans un film Western. Que Dieu nous en garde! Les matières premières ont toujours été une malédiction pour les populations des pays qui en disposent. Dommage !

■ Sambou Sissoko



Vol à main armée à Mamaribougou : Le voleur et sa victime tous tués



Le lundi 3 juin aux environs de 23 heures 30 minutes, un braquage d'un motocycliste a mal tourné au terminus de Mamaribougou dans la commune rurale du Mandé. Le voleur et la victime ont tous perdus la vie.

Le jour de la fête de ramadan à Mamaribougou dans la commune rurale du Mandé, un individu bizarre au parcours atypique maîtrisant toutes les armes sophistiquées de guerre a mis fin à la survie d'un paisible citoyen. La victime avait juste fini de manger pour rendre visite à sa belle-famille dans le même quartier pour les traditionnelles salutations dans le cadre de la fête. Elle était loin d'imaginer d'être la cible d'un voleur embusqué au niveau terminus de Mamaribougou. Elle reçoit une balle dans la tête avant de s'allonger par terre avec des cris de détresse.

Les bruits des tirs ont alerté les populations déchainées, lesquelles se sont immédiatement rendus sur les lieux. Ainsi les riverains se sont rendu compte qu'il s'agit d'un vol à main armée sur un motocycliste. Par la même occasion, les populations emportées par une folle colère ont reçu à abattre le malfrat environ 10 minutes d'intervalle.

Informés de la situation, les éléments de la protection civile et de la brigade territoriale de Ouezzindougou se sont rendus sur le lieu du drame pour constater les faits. Le voleur assassin et sa victime ont été conduits à l'hôpital Gabriel Touré. Aux dernières nouvelles, ils ont tous succombé à leurs blessures.

Quelques jours avant ce vol à main, le 10 Mai dernier, des bandits ont fait le même exploit dans les quartiers de Samanko et de Ouezzindougou. Le forfait a été commis également à 19 heures. Tenez-vous bien à quelques encablures de la brigade territoriale de la gendarmerie.

La cible ? Des commerces des produits divers. Les assaillants seraient arrivés à bord d'un pick-up blanc. Deux d'entre eux se seraient introduits dans la boutique. En quelques minutes, le braquage se solda par un butin colossal. Toute la recette du jour a été emportée par les bandits qui avaient tenu les occupants du magasin au dos. Ensuite, les malfrats se sont volatilisés dans la nature. Ils courent toujours.

Ces attaques à main armée dans la commune rurale du Mandé attestent à sa juste valeur la recrudescence du banditisme dans ces banlieues de la capitale.

■ SKS

Nouvelles sanctions de l'ONU : Des Maliens accusés de s'opposer à la paix dans le collimateur de la CPI



Parmi les noms ajoutés à la liste des Maliens sanctionnés pour entrave à l'application de l'accord de paix de 2015, celui de Ahmed Ag Albachar, homme d'affaires et conseiller spécial du gouverneur de la région de Kidal.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a ajouté mardi cinq noms à sa liste de Maliens sanctionnés pour entrave à l'application de l'accord de paix de 2015, parmi lesquels figurent un parlementaire local et un homme d'affaires, selon des diplomates.

Visés par des interdictions de voyages, ces cinq individus s'ajoutent à trois Maliens sanctionnés en décembre par le Conseil pour la même raison.

Parmi les nouvelles personnes ajoutées à la liste, figure Ahmed Ag Albachar, né le 31 décembre 1963, homme d'affaires et conseiller spécial du gouverneur de la région de Kidal (nord).

Il est accusé par l'ONU d'implication dans des attaques contre des Casques bleus, des soldats maliennes ou la force G5-Sahel. Il est aussi reproché à ce membre influent du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad d'entraver la distribution de l'aide humanitaire. Dans la région de Kidal, "aucune action humanitaire ne peut être réalisée sans qu'il en soit informé et qu'il ait donné son accord", estime l'ONU.

Mohamed Ould Mataly, parlementaire local né en 1958, est accusé de son côté de s'être opposé à des restructurations administratives à Gao. Il est aussi soupçonné par l'ONU d'implication, via des intérêts financiers, dans des trafics, notamment de drogue.

Les trois autres Maliens fichés sont: Houka Houka Ag Alhousseini, né en 1962, enseignant, nommé par le chef islamiste Iyad Ag Ghaly comme responsable de la région de Tombouctou. Il est accusé d'avoir des liens avec des organisations terroristes; Mohamed Ben Ahmed Mahri, né en 1979, accusé de fournir un soutien financier à des organisations criminelles et de diriger un réseau de trafic de cannabis transfrontalier; et Mahri Sidi Amar Ben Daha, né en 1978, un des responsables militaires du Mouvement arabe de l'Azawad (pro-gouvernemental).

Instauré en 2017, le régime de sanctions de l'ONU contre des individus accusés d'entraver le processus de paix au Mali diffère d'un autre régime de sanctions onusiennes contre le terrorisme dans le monde.

En application de ce dernier régime, en vigueur depuis 1999, une procédure est en cours à l'ONU, selon des diplomates, pour y ajouter le prédicateur malien Amadou Koufa, à la tête d'un groupe jihadiste apparu en 2015 dans le centre du Mali.

Région de Kidal : Explosion d'un véhicule de la MINUSMA à Kidal



L'est arrivé hier lundi 8 juillet, peu avant 9 heures à Kidal. Un blindé du contingent béninois de la MINUSMA a sauté sur un engin explosif improvisé (EEI) à la sortie nord-ouest de la ville. Bien qu'aucun mort n'ait à déplorer, on évoque tout de même quelques blessés légers.

S'y ajoute que le blindé à bord duquel ils étaient a été très endommagé par la puissance de la déflagration.

De plus en plus, les casques bleus de la MINUSMA sont des cibles des terroristes aussi bien au Nord qu'au Centre du Mali. Il convient de rappeler que dans son dernier rapport trimestriel présenté devant le Conseil de Sécurité, en mai dernier, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a révélé que quatre soldats de la paix ont été tués et 12 autres blessés, durant les 12 attaques qu'ils ont subies au cours de cette période. Ce qui représente une baisse par rapport à la période précédente où on déplorait 17 tués et 40 blessés.

La plupart de ces attaques sont perpétrées à l'aide d'engins explosifs improvisés (EEI). Signalons que durant ces trois derniers mois dont couvre le rapport, on a enregistré 49 cas d'utilisation d'engins explosifs improvisés, dont 36 (soit 73%) se sont produits dans le centre du Mali. Pour améliorer la sécurité des soldats de la paix, la MINUSMA a organisé à l'intention de plusieurs d'entre eux des sessions de formation à l'atténuation des risques liés aux explosifs. Lesquels n'épargnent pas les militaires maliens, les soldats français de Barkhane, les combattants des mouvements impliqués dans le processus de paix ainsi que les civils.

■ Massiré DIOP

Braquage à Kabaya : Plusieurs kilos d'or et des millions emportés par les bandits armés



Le site d'orpaillage de Farassababin du village de Kabaya dans le cercle de Yanfolila a été la cible d'un braquage spectaculaire en plein jour, le 4 juillet dernier. Des individus lourdement armés et non identifiés sont venus soulager des acheteurs d'or sur le site avant de partir avec une quantité importante d'or et plusieurs millions de F CFA.

L'e site d'orpaillage de Farassababin, situé non loin du village de Kabaya, dans la Commune de Djallon Foula, cercle de Yanfolila, a reçu la visite des bandits armés le jeudi 4 juillet 2019. Le site d'orpaillage en question est situé à quelques kilomètres de la frontière guinéenne. Il est fréquenté non seulement par les Maliens, mais aussi des Burkinabés et des Sénégalais. En plus des orpailleurs, les commerçants et les acheteurs d'or sont également nombreux sur le site.

De sources concordantes, c'est aux environs de 18 h ce jeudi 4 juillet 2019 que quatre individus lourdement armés ont fait irruption sur le site d'orpaillage. Les bandits en cagoule ont aussitôt fait des tirs de sommation pour créer la psychose. Ils ont ensuite sommé les acheteurs d'or sur place de se mettre à terre le temps de l'opération. Durant une trentaine de minutes, les bandits ont racketté les acheteurs avant de disparaître dans la nature. Au total, une dizaine d'acheteurs ont été braqués.

Plus de trois kilogrammes d'or et plusieurs millions de FCFA ont été emportés par les bandits. A la Brigade territoriale de gendarmerie de Yanfolila, une enquête a été ouverte pour démasquer les auteurs de l'attaque. La piste de bandits venus de la Guinée-Conakry est de plus en plus citée par les victimes.

■ Y. Dombia

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

FOEY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie



Communiqué du Conseil des ministres du mercredi, 10 juillet 2019

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi, 10 juillet 2019 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et procédé à des nominations.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté :

1. Des projets de texte relatifs à la ratification de la Convention portant création de l'Alliance Mondiale des Terres Arides, signée le 15 octobre 2017 à Doha au Qatar.

L'Alliance Mondiale des Terres Arides est une organisation intergouvernementale ayant pour but de contribuer à la stabilité et d'assurer la

sécurité alimentaire des pays des zones arides. Elle ambitionne d'apporter un appui technique et financier aux Etats membres à travers des programmes de sécurité alimentaire, des partenariats pour l'investissement au développement agricole et pour la création des nouveaux centres d'excellence régionaux.

La ratification de la présente convention permettra à notre pays de bénéficier de l'expertise de l'Alliance Mondiale des Terres Arides pour mieux assurer la sécurité alimentaire des populations.

2. Des projets de texte relatifs à la ratification de la Convention portant création et des Statuts de l'Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre, adoptée par la session ministérielle de la 2ème Conférence, tenue à Ouagadougou du 02 au 04 octobre 2018.

L'Alliance pour la promotion du biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre est une organisation régionale composée de huit pays membres dont le Mali.

Le biodigesteur est un dispositif technique utilisé pour produire du biogaz à partir des matières organiques notamment les bouses de vaches.

L'Alliance a pour mission :

- l'appui au développement et à la mise en place d'un secteur marchand de la technologie du biodigesteur dans les pays membres ;
- le développement d'une expertise dans le domaine de la technologie du biodigesteur dans les pays membres ;
- le suivi et l'évaluation des programmes nationaux ;
- la capitalisation et le partage d'expériences;
- l'appui à la mobilisation et à la gestion des ressources financières.

La ratification de la convention de création et des statuts de l'Alliance pour la promotion du biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre contribuera à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales et périurbaines.

3. Des projets de texte relatifs à la ratification de l'Accord de prêt, signé à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), le 30 juin 2019, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement, pour le soutien à la Balance des Paiements.

Par cet accord, le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 918 millions 250 mille Dirhams, équivalant à 250 millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique, soit 146 milliards 67 millions 500 mille francs CFA environ.

Le prêt accordé est destiné au soutien de la Balance des Paiements de la République du Mali. Il contribuera à améliorer la liquidité, à faire face au déficit budgétaire, à stimuler la croissance économique et à soutenir la mise en œuvre des politiques de développement socio-économique.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Sur le rapport du ministre de l'Education nationale, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant modification du Décret n°08-322/P-RM du 9 juin 2008, modifié, fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil supérieur de l'Education.

Le Conseil supérieur de l'Education est un organe consultatif, créé par la Loi n°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée, portant Loi d'Orientation sur l'Education. Il a pour mission :

- d'émettre des avis et de formuler des propositions sur les grandes orientations de la

politique nationale en matière d'éducation et de formation ;

- d'émettre des avis et de faire des suggestions sur toutes les questions d'intérêt national relatives à l'éducation et à la formation et sur la réglementation en ces matières ;
- de délibérer sur toutes les questions qui lui sont soumises par les ministres chargés de l'Education.

La modification du décret du 9 juin 2008 porte sur le niveau d'ancrage institutionnel et sur l'ouverture du Conseil supérieur de l'Education à d'autres acteurs.

Son adoption permettra de corriger les insuffisances constatées dans l'organisation et le fonctionnement du Conseil.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Secrétaire Agent Comptable à Dakar: Madame MARIKO Haby NIANG, Inspecteur du Trésor.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

- Directeur général de la Caisse nationale d'Assurance Maladie : Monsieur Mahamane BABY, Professeur de l'Enseignement supérieur.
- Directeur général du Centre hospitalier universitaire d'Ophtalmologie tropicale d'Afrique: Monsieur Seydou BAKAYOKO, Médecin.
- Directeur général de la Caisse malienne de Sécurité sociale: Madame Diéminatou SANGARE: Inspecteur de Sécurité sociale.
- Directeur général du Centre national d'Odonto-stomatologie: Monsieur Hamady TRAORE, Médecin.
- Directeur général de l'Institut national de Prévoyance sociale : Madame SIDIBE Zamilatou CISSE, Inspecteur des Services Economiques
- Directeur général de l'Institut national de Santé publique: Monsieur Akory Ag IKNANE, Professeur de l'Enseignement supérieur.
- Directeur général de l'Agence malienne des Mutualités sociales: Monsieur Aboubakar Hamidou MAIGA, Administrateur de l'Action sociale.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

- Président de la Section Judiciaire de la Cour Suprême: Monsieur Bourama SIDIBE, Magistrat.
- Conseillers à la Section Judiciaire de la Cour Suprême :
 - Monsieur Hamèye Founé MAHALMADANE, Magistrat ;
 - Monsieur Yacouba KONE, Magistrat ;
 - Monsieur Amadou Ousmane TOURE, Magistrat ;
 - Monsieur Taïcha MAIGA, Magistrat ;
 - Monsieur Mahamane B. TRAORE, Magistrat ;
 - Monsieur Moussa DIARRA, Magistrat ;
 - Monsieur Mahamane Alassane MAIGA, Magistrat ;
 - Monsieur Fatoma THERA, Magistrat ;
 - Monsieur Christian Idrissa DIASSANA, Magistrat ;
 - Monsieur Mohamadou BAGAYOKO, Magistrat ;
 - Monsieur Lasséni SAMAKE, Magistrat ;
 - Monsieur Mohamed Abdourahmane MAIGA, Magistrat ;
 - Monsieur Amadou Abdoulaye SANGHO, Magistrat ;
 - Monsieur Amadou dit Abderhimou DICKO, Magistrat.
- Conseillers à la Section des Comptes de la Cour Suprême :
 - Monsieur Harouna N'DIAYE, Inspecteur des Services économiques ;
 - Monsieur Oumar Idriss BERTHE, Inspecteur des Services économiques ;
 - Monsieur Kalilou KEITA, Inspecteur des Finances ;
 - Monsieur Abdou Sounkalo COULIBALY, Ingénieur des Constructions civiles ;
 - Madame TIMBELY Assétou Koniba TRAORE, Inspecteur des Services économiques.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Chef d'Etat-major général adjoint des Armées: Général de Brigade Abdrahamane BABY.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

- Secrétaire général : Monsieur Boubacar Gouro DIALL, Conseiller des Affaires étrangères,

- Ambassadeur du Mali en Algérie: Monsieur Mahamane Amadou MAIGA, Conseiller des Affaires étrangères.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE URBAINE

- Chef de Cabinet : Monsieur Tégué dit Moussa KANSAYE, Juriste
- Chargé de Mission : Monsieur Adama GUINDO, Gestionnaire des Ressources Humaines.

AU TITRE DU MINISTERE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET DES RELATIONS AVEC LA SOCIETE CIVILE

- Chargé de Mission: Monsieur Adama BATHILY, Gestionnaire.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

- Directeur national des Productions et des Industries animales: Monsieur Kalifa DEMBELE, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage.
- Coordinateur national du Projet régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel et du Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Mali: Monsieur Modibo Issa TRAORE, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

- Conseiller technique: Monsieur Wourouma BOCOUM, Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale.
- Chargé de Mission: Monsieur Modibo CISSE, Administrateur du Tourisme.
- Inspecteur à l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme: Monsieur Moussa DEMBELE, Administrateur du Tourisme.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

- Conseiller technique: Madame KEITA Fadima TALL, Médecin.
Bamako, le 10 juillet 2019

**Le Secrétaire général du
Gouvernement,
Madame SANOGO Aminata MALLE
Officier de l'Ordre national**

Bavures policière à Badalabougou : Les premières sanctions tombent !

La toile s'est enflammée le week-end dernier suite à la diffusion sur les réseaux sociaux des vidéos montrant quelques éléments du Groupement mobile de sécurité (GMS) vandalisant un véhicule appartenant à un particulier au cours d'une opération de maintien d'ordre à Badalabougou, théâtre de manifestations souvent violentes contre l'installation du quartier général du G5 Sahel. Ce qui s'est passé à Badalabougou le 5 juillet dernier est inacceptable.

Dans un communiqué diffusé le 6 juillet 2019 soit le lendemain des événements, le Directeur général de la police nationale, l'inspecteur général de police, Moussa Ag Infahi avait rappelé que le maintien d'ordre est une école de tolérance. Et que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur. Il nous revient que des éléments indisciplinés, auteurs de cet acte ont été condamnés avec la plus grande rigueur dès les premières heures qui ont suivi les événements par la hiérarchie en charge de la sécurité et de la protection civile. Actuellement,

les policiers stagiaires qui ont failli à leur mission sont détenus à l'École nationale de police. Toutes les dispositions sont prises pour réparer le dommage causé au propriétaire du véhicule endommagé.

Cette célérité avec laquelle la hiérarchie a agi dénote de la grande responsabilité du ministre de la sécurité intérieure et de la protection civile et du directeur général de la Police.

Il est connu de tous que le ministre de la sécurité et de la protection civile n'a jamais cautionné les actes d'indiscipline dans les rangs des forces de l'ordre.

Le général Salif Traoré, conformément aux instructions du Président de la République, a posé et continue d'ailleurs de poser des actions concrètes visant à doter le pays d'une police plus professionnelle en mesure de faire face aux défis de l'heure.

L'arbre ne doit pas cacher la forêt, faut-il le rappeler. Le ministre Salif Traoré de par le passé, a été traité de tous les noms d'oiseaux par les mêmes Maliens d'avoir farouchement

s'opposé à la réintégration de certains éléments de la police radiés pour indiscipline caractérisée

Ces actes isolés ne sauraient ternir l'image de toute une corporation à plus forte raison entachés les efforts louables engagés par le département en charge de la sécurité pour rapprocher la police de ses populations. Ils ne sauraient engager la responsabilité du directeur général de police nationale à plus raison celle du ministre de la sécurité.

Ces efforts sont visibles et lisibles. Lors de la marche gigantesque du 5 avril dernier, le professionnalisme des forces de sécurité notamment la Police a été largement salué par l'ensemble de la population Malienne.

Comparaison n'est pas raison dit-on mais la Police Malienne est plus respectueuse des droits des citoyens dans des manifestations pacifiques que d'autres polices de la sous-région. Il suffit juste de suivre l'actualité pour se rendre compte de cette triste réalité.

Ne rejetons donc pas le bébé avec l'eau du bain. Faisons preuve d'indulgence et aidons les autorités en charge de la sécurité et de la protection civile pour un Mali de notre rêve.

Policiers et civils unis, c'est le Mali qui gagne.





Koulikoro : Timide reprise des activités après les récentes attaques terroristes

Camp militaire Boubacar Sada Sy, le poste de gendarmerie de Nyamina, Koulikoro avait été touchée par des attaques terroristes. Quelques mois après, la ville reprend ses différentes activités habituelles. Mais, la psychose de la situation sécuritaire règne toujours dans la région.

■ ■ C'était la panique partout. Les premières semaines après l'attaque sur le camp de Koulikoro, un petit bruit pouvait semer la psychose au marché", se souvient Issouf Coulibaly.

Quatre mois après l'attaque terroriste contre le camp militaire Boubacar Sada Sy de Koulikoro, le commerçant apprend à vivre avec cette peur. "Nous avons oublié", rassure-t-il, détesté. Il est plutôt intéressé à parler des préparatifs de la prochaine foire hebdomadaire de Sirakorola, prévue dans deux jours. Le commerçant installé à Koulikoro, depuis vingt ans, y assiste. Il compte amener ses sacs de farines cette semaine.

En attendant ce jour, pas de temps à perdre pour Issouf. Il descend rapidement en ville récupérer ses dettes auprès de quelques clients. Avec la recette du jour, il rachète d'autres marchandises pour les revendre à Koulikoro. Comme Issouf, dans la Commune urbaine du

Meguetan, la vie reprend son cours normal pour beaucoup d'autres commençants. Cette reprise est aussi visible dans plusieurs points de rassemblement de la ville. Les restaurants et la gare routière sont tous ouverts. Même constat dans les écoles, les services décentralisés de l'Etat et les banques.

Cependant, les dispositifs sécuritaires sont toujours renforcés devant le camp militaire de la ville et ses alentours qui avaient été attaqués. Aujourd'hui, les passages devant le camp pour rejoindre la ville sont sans contrôle, mais l'accès au campement est soumis à une fouille minutieuse.

Oumar Singaré emprunte tous les jours ce chemin pour rejoindre son groupe d'amis à Koulikoro-Gare. Tous retraités, ils se retrouvent toute la matinée devant une boutique de vente de ciment.

"Il n'y a pas de psychose... Non ! Nous avons peur"

10 h passées. Le grin n'a pas encore atteint son quorum habituel, mais Oumar ouvre le sujet du jour : la question sécuritaire dans la ville. Les souvenirs de l'attaque terroriste sur le camp militaire occupent la lune.

"Nous avons tous senti. Les détonations de la bombe nous a fait tous réveillé cette nuit-là", raconte le sexagénaire. Aussitôt, une

autre voie se joint à la conversation. "Les premières semaines après l'attaque ont été les plus difficiles. On avait tous peur, mais les gens sont passés à d'autres choses. Il n'y a plus de psychose", dit-il. "Non !" Interrompt Oumar. D'un ton amical, il riposte "évidemment que nous avons peur". Les deux amis poursuivent leur débat sans faire attention à cette petite prise de position. Moins bavard que les autres, Karamogo Diarra, est assis à côté. Il suit la discussion sans intervenir. Pour montrer son intérêt au sujet abordé, le sexagénaire hoche la tête. Les mesures sécuritaires mises en place par les forces de l'ordre le rassurent. "Après l'attaque, pendant plusieurs jours, les policiers et les gendarmes faisaient des patrouilles dans la ville. A Koulikoro Ba, là où j'habite, on les voyait à toute heure de la nuit. On se sentait vraiment en sécurité", apprécie-t-il. Par ailleurs, pour notre interlocuteur, la solution ultime reste la vigilance de tous "parce qu'il se pourrait qu'une autre attaque survienne. Qui sait ?" Se demande-t-il. Et de répondre : "la population, quant à elle, est avertie. Nous sommes prêts à dénoncer". Au grin, ils sont tous d'accord : "tout passe par la sécurité". Une pause de thé a suspendu le débat.

L'alerte maintenue

Après l'attaque du 24 février 2019 contre le camp militaire Boubacar Sada Sy, qui a fait des blessés et un civil tué, une autre s'est enchaînée trois mois après. Des hommes armés ont brûlé, dans la nuit, la gendarmerie de Nyamina et vandalisé la sous-préfecture. Cette dernière attaque terroriste n'a pas enregistré de pertes en vie humaine, mais l'incendie a endommagé le bâtiment.

Bien qu'il n'y ait plus de "véritables" psychose dans la ville suite à ces événements, la situation sécuritaire dans la région préoccupe toujours certains.

"Dans la ville de Koulikoro, il n'y a pas de problème particulier, mais Banamba et Nara sont toujours sous alerte djihadistes. Plusieurs écoles sont fermées à Banamba, Toubacoro, Sébété et plusieurs autres localités. A Nara, c'est la même chose", s'inquiète M. D. Pour lui, cette situation affecte aussi les activités socioéconomiques dans ces zones. "On nous conseille même de retourner avant 15 h

au risque de ne pas être attaqué au retour ». Selon une autre source, le pire est que : **“les djihadistes commencent à venir s’approvisionner à leurs marchés”** avec comme conséquence “certaines zones de Banamba commencent à considérer que ces hommes ont des comptes avec l’Etat et les porteurs mais pas avec les civiles”.

Aider l’Etat

Le Conseil régional de la jeunesse de Koulikoro n’est pas indifférent face à cette situation. A travers les conseils communaux, il a pu mettre en place des comités locaux de veille citoyenne dans chaque commune. Ceux-ci sont chargés de remonter l’information en temps réel aux autorités. La mise en place de ces comités se justifie, selon le président du Conseil régional de la jeunesse de Koulikoro, Brahima Diarra. **“La jeunesse est la cible parfaite de ces groupes terroristes en cas d’enroulement. Nous ne pouvons pas prendre les armes, mais à travers notre vigilance, nous pouvons aider l’armée et l’Etat à surmonter certaines difficultés et à faire face à la situation actuelle. A Banamba, les gens avaient déjà commencé les activités. A Nara, il y avait un comité de veille au niveau local, mais ce n’était pas au niveau des communes. Aujourd’hui, nous avons étendu l’initiative dans les autres cercles”**, dit-il. Et d’expliquer que les comités de veille sont élargis à tout le monde et ils travaillent avec les autorités locales sur place et le bureau du conseil au niveau régional.

Quelles sont les dispositifs mis en place pour protéger les membres de ses comités de veille ? “Le travail se fait dans l’anonymat”, répond Brahima Diarra. **“Ils ne sont pas des militaires et ils n’ont pas besoin de s’afficher. Réellement à Koulikoro, Banamba et aussi à Nara on ne sait pas qui est membre du comité de veille”**, insiste-t-il.

A Koulikoro, d’autres groupements se préparent pour appuyer l’initiative du Conseil régional. Une volonté saluée par les autorités régionales.

■ Kadiatou Mouyi Doumbia

Institution financière : Vers une fermeture de la BMS ?

La Banque malienne de solidarité(BMS), géant de l’économie et des finances, traverse une grave crise depuis un certain temps. C’est le constat fait par des clients qui n’ont pas perdu de vue les dégâts causés par la mauvaise gouvernance, le clanisme et autres mauvaises pratiques qui tranchent avec les règles de bonne gestion d’une institution financières. Le constat est parti de la lenteur du traitement des dossiers des clients. A qui la faute ?

La question mérite son pesant d’or parce que les responsables de la BMS s’accusent mutuellement d’avoir mis l’institution bancaire dans de sérieux problèmes de trésorerie. D’un côté, la nouvelle équipe qui dirige la banque pense qu’elle a hérité d’une institution financière sur la banqueroute, une banque dont les caisses étaient quasiment vides à cause des mauvaises pratiques de ceux qui les ont précédés.

De l’autre, l’équipe dirigée par un certain Coulibaly est dans des histoires de clanisme et de règlement de compte. Entre ces deux clans, l’atmosphère est plus empoisonnée et les clients s’interrogent régulièrement sur l’issue que pourrait avoir la mauvaise voie empruntée par la BMS SA. Des hommes politiques à la base des opérations mafieuses ayant mis la BHM à genoux sont sur le point d’entraîner la BMS vers l’abîme. Ceux qui en savent beaucoup sur le cas BMS expliquent que l’actuel directeur général a placé à ses côtés ses amis en écartant les hommes capables de mener à bien la mission de la banque. Faut-il alors comprendre que c’est cet état de fait qui écarte la banque de ses objectifs ? On en saura le dire...

Mais ce qui est une certitude, la BMS qui est sur le point de mourir était pourtant loin d’être un sac à problèmes il y a quelques années. C’est elle qui a sauvé la mise à des actionnaires désorientés lorsqu’elle a absorbé la



Banque de l’habitat du Mali(BHM), une institution bancaire problématique. La BHM n’a pas survécu aux conséquences des pratiques malsaines induites par des milieux politiques dont le souci est loin d’être l’efficacité.

Les mêmes pratiques qui ont fauché la BHM sont à l’œuvre au sein de la BMS SA, surtout il est prouvé que celui qui le dirige est un fruit de la BHM. Les pratiques se nomment aujourd’hui copinage, clanisme et coups de pistons. Tenez, le fils d’un ancien gouverneur de Bamako a été recruté dans la boîte sans avoir même terminé ses études universitaires. Le bonhomme, dont le père a beaucoup fait parler de lui dans les milieux politiques pour s’être opposé à des marches de protestation, a acheté son diplôme sans avoir soutenu un mémoire de fin d’études encore moins un rapport digne de ce nom.

En attendant la chute prévisible de la banque, les clients commencent à chercher d’autres alternatives. Ceux qui peuvent éviter de faire des transactions le font volontiers, craignant leur argent ne soit bloqué dans une banque qui manque de sérieux et surtout de rigueur. Autre source d’inquiétude, ce sont les influences politiques, les mêmes qui ont tué la BHM

■ 223infos avec le journal La Sirène

Les poids morts du gouvernement : Aïssa Prado ne carbure pas



Ils sont ministres de la République mais sans en posséder aucun attribut. Ils sont sans existence propre, sans autorité. Ils sont noyés sous le poids des dossiers de leurs départements et sont condamnés à ne faire que de la figuration. Passés maîtres dans la fanfaronnade, ils tentent de se donner un peu de contenance en se montrant plus royalistes que le roi lui-même et n'hésitent pas à verser dans l'abus. Dépassés par les réalités des Maliens mais dotés d'une imagination débordante, ils ont trouvé des accessoires pour voir la vie en rose : les lunettes fumées. Presque tous en portent. Incapables de regarder l'insupportable misère qui les entoure et pas courageux de fixer les Maliens dans le blanc des yeux. Nous nous intéressons aujourd'hui à l'un d'entre eux, Aïssata Traoré dit Aïssa Prado, ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Ln place depuis bientôt une année, Aïssata Traoré peine à trouver ses marques. En panne d'inspiration, celle dont le sur-

nom est "Prado" a son moteur grippé. Croulée sous le poids des dossiers, Aïssa Prado ne sait où donner de la tête. Entre tâtonnement et manque d'expérience, la bonne dame ne parvient pas à poser un seul acte salvateur pour la promotion de la Femme, encore moins pour l'Enfant ou la Famille. Pourtant, jadis ce département excellait dans le folklore en termes d'ateliers ou de colloques sans lendemain. Même là, notre ministre ne parvient guère à initier quoi que ce soit. Elle souffle le chaud et le froid au point de pousser des cheveux blancs.

Après le scandale qu'elle a créé aux USA, qui a failli dégénérer en crise diplomatique, son chef de cabinet finit par jeter l'éponge, car sa patronne ne maîtrise aucun sujet et serait même invivable comme collaboratrice. Nombreux étaient les Maliens qui la voyaient virée du gouvernement à la faveur du dernier remaniement ministériel. Mais, non ! Elle a été reconduite, à la surprise générale, dans son fauteuil. Elles sont nombreuses, les associations et ONG féminines, qui se plaignent de l'indisponibilité et du manque de vision de cette dame. En effet, elles affirment que madame le ministre ne vient au bureau qu'entre

10 heures et 11 heures du matin. Le temps de finir de faire le tour des boutiques et des grands magasins de la capitale et de se mettre un peu de maquillage pour bien paraître sous les projecteurs, la journée de travail est consommée. Friande de bazine « Geztner » et de manucure et pédicure, madame Prado est plus préoccupée par son apparence que les dossiers qui s'empilent sur son bureau.

Visiblement, l'inaccessibilité et le manque de vision ne sont pas les seuls problèmes de notre ministre. Son département est embourbé dans des scandales aussi lugubres les uns que les autres. Dans un secteur où les partenaires se bousculent, dame Prado ne parvient pas à concrétiser ne serait-ce qu'une convention avec eux pour, le bonheur de la Femme et de l'Enfant au Mali. La ministre est essoufflée au point de confondre son ONG avec les affaires de l'Etat. Dans un gouvernement de mission, elle est dépassée par les événements. L'avenir des enfants est pris en otage.

Depuis sa nomination à ce poste, dame Prado n'a pris que des décisions hasardeuses et révoltantes, selon les acteurs de la promotion féminine. Ces derniers estiment qu'Aïssa Prado est certes un bon agent de terrain dans son ONG, mais dans la posture de ministre, elle a beaucoup à apprendre. Aujourd'hui, force est de constater que le département se porte aussi mal qu'il ne l'a jamais été de toute son existence. Les nominations hasardeuses et le clanisme sont érigés en mode de gestion. Le secteur est en état de déliquescence très avancé, et dame Prado semble ne pas s'en rendre compte. Toujours est-il que le ministre Traoré a du mal à trouver ses marques dans ce département où tout urge. Son statut de fille du respecté Professeur Mamadou Kassa et son engagement dans la campagne présidentielle du côté de Koutiala suffiront-ils à la garder dans ce fauteuil, dans la mesure où elle est dépassée par les événements. En attendant le prochain remaniement annoncé dans une année, selon les termes de l'accord politique, Aïssa Prado peut profiter de la luxueuse berline noire, de la grosse cylindrée et de la sécurité rapprochée. Mais aussi et surtout des privilèges qu'offre le statut de ministre. Dieu veuille !

■ **Envoyé à Bourakébougou
Boureïma Guindo**

Insécurité dans la région de Mopti : Boubou réussira-t-il là où d'autres ont échoué ?

Boubou est parti pour offrir aux Maliens des signes d'espoir dans la résolution de la crise. La région certes connaît une situation d'embrassement, Boubou aura-t-il la recette nécessaire pour arrêter les massacres et les nombreux déplacés.

Le Premier ministre Boubou Cissé a beaucoup de défis à relever et les Maliens des villes et des campagnes attendent les impacts de sa nomination au poste de chef du gouvernement. Il a pris la lourde responsabilité de stabiliser et de pacifier la région de Mopti en proie à des violences de tous genres. Ce ne sont en tout cas pas avec les déclarations martiales et les déplacements à coût de publicité et de communication que la crise dans la région de Mopti va connaître son épilogue.

Dans tous les cas cette crise dans la région est plus qu'inquiétante. Les populations de la région sont devenues les cibles à abattre et avec son corolaire d'attaques. Chaque jour dans la région apporte son lot de victimes tant civiles que militaires. L'on croyait qu'avec l'arrivée de Boubou en lieu et place de SBM que l'on accusait d'être de connivence avec les milices d'autodéfense, tout sera maîtrisé. Depuis l'arrivée de Boubou Cissé à la tête de la Primature la liste des morts s'est rallongée et avec un nombre croissant de déplacés.

En matière de sécurité Boubou a-t-il mieux fait que SBM ? Si l'on fait une analyse sans complaisance l'on se rend compte qu'il n'a pas fait mieux que SBM en matière de sécurité. Depuis son arrivée, les régions de Mopti et de Ségou ont connu une spirale de violences inégalées avec le carnage des femmes, des vieux et des enfants.

A cela s'ajoutent des tueries ciblées et des militaires qui sautent sur des mines. Malgré tout le tapage médiatique l'administration et les forces de l'ordre n'y sont pas à satisfaire les populations.

Au contact des populations de la région de Mopti

Depuis le mercredi 3 juillet, le PM a entamé une

visite dans la région de Mopti en compagnie de certains membres du gouvernement et de certains déboutés de la région et des membres de la société civile.

Le Premier ministre est allé dans le terroir pour prendre langue avec les populations, s'enquérir de leurs conditions de vie et ensuite écouter leurs contributions dans la recherche des solutions afin de mettre un terme à cette crise sécuritaire qui n'a que trop duré dans la zone. Une présence qui matérialise l'engagement pris par le chef de l'Etat lors de sa présence dans les cercles qui ont connues la spirale de la violence.

C'est dans tous les cas, les jalons de la paix qui viennent d'être posés par le PM afin de permettre la relance économique, rouvrir les écoles et retrouver enfin le chemin des champs.

Dr. Cissé a annoncé le déploiement prochain de 1500 éléments dans la région pour renforcer la sécurité. Aussi, dans le cadre du plan de sécu-

risation des régions dites du Centre, des activités génératrices de revenus sont annoncées pour les femmes et les jeunes. Partout où il est passé le PM à lancer un appel au sursaut pour la paix et la cohésion sociale.

Au contact partout avec les FAMA, il a tenu un langage convaincant : « Tout sera mis en œuvre pour vous mettre dans les conditions les meilleures ». Une preuve encore que le Premier ministre voudrait renforcer la présence des FAMA pour sécuriser les personnes et leurs biens.

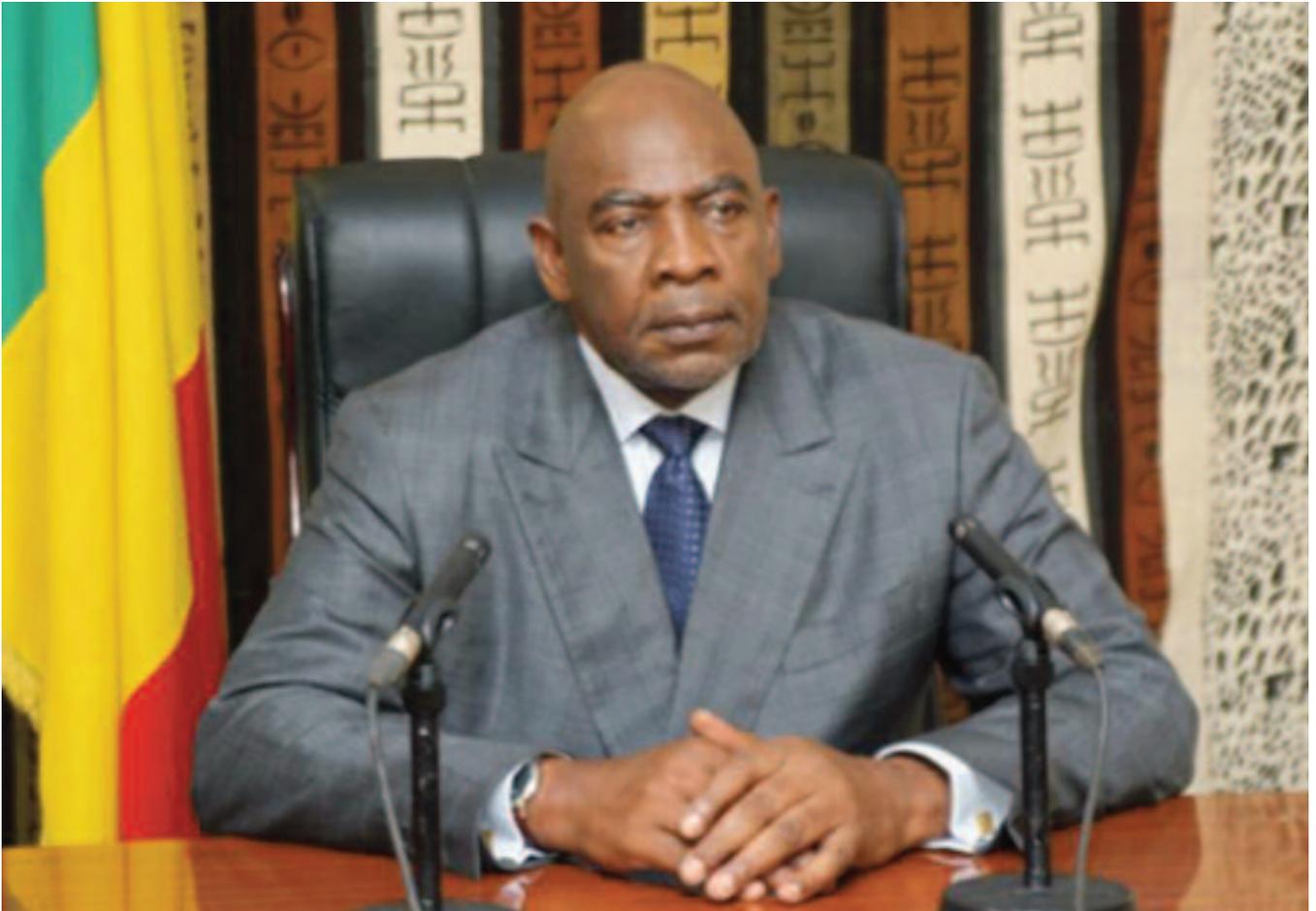
Ces propos avaient été aussi tenus par l'ancien Premier ministre sur le terrain. La stratégie de Boubou serait certainement plus payante que celle de l'ancien PM, SBM car lui au moins avait pris tout son temps pour rester sur le terrain, rencontrer les populations, discuter avec elle et connaître leurs propositions.

Son langage a dans tous les cas rassuré les populations. Sera-t-il maintenant en mesure de désarmer les milices d'autodéfense ? Après ces quelques jours de terrain les Maliens souhaitent que l'accalmie revienne après les actes posés pour rassurer les populations. Nous attendons maintenant de la fermeté pour déloger les terroristes et désarmer les milices communautaires.

■ Amouras Hamadoun Maïga



Cheick Modibo Diarra sur Radio Nièta : “Tant que notre armée ne revient pas à l’ordre comme l’a fait certains présidents, nous ne ferons peur à aucun pays”



Après les massacres au centre du pays, le candidat du parti RPDM, Cheick Modibo Diarra, sur radio Nièta, invite l'ensemble des Maliens à se retrouver pour faire face à cette crise qui n'a que trop duré.

Renforcer la cohésion sociale, telle est la volonté affichée par le président du parti RPDM, Cheick Modibo Diarra. Le candidat à l'élection présidentielle de 2018 invite tous les Maliens de bonne volonté à se retrouver pour un dialogue franc afin de sortir le pays de l'impasse et pour redynamiser les échanges entre tous les Maliens.

“Nous demandons à toutes nos grandes personnalités, qu'elles soient musulman, chrétien, sportif et autres qui ont la bonne volonté à se retrouver autour de l'essentiel. Nous savons que

certains bandits et terroristes dans le centre s'attaquent aux villages Peuls et Dogons. Si les Maliens avaient opté pour nous, on n'allait pas en arriver là. On allait tout faire pour éviter le pire... Tant que notre armée ne revient pas à l'ordre comme l'ont fait certains de nos présidents, nous ne ferons peur à aucun pays. Nous avons des ressources et nous avons les moyens. Nous demandons aux services de renseignement de faire la lumière sur ces massacres, car ils ne doivent pas être impunis. Nous devons faire tout pour connaître les auteurs de ces crimes”, dit-il.

Dr Cheick Modibo Diarra a propos de la coopération avec la Côte d'Ivoire.

“Nous, nous souhaitons renforcer notre coopération avec la Côte d'Ivoire. Nous avons les

mêmes préoccupations et les mêmes risques. Nous avons une zone frontalière où il y a des minorités, où il y a une circulation accrue des armes à cause de la guerre au sahel. Donc, c'est une zone extrêmement fragile. C'est notre ventre-mou”, a fait savoir le président du parti RPDM.

Du terrorisme, il en a aussi été question lors de cette émission. Cheick Modibo Diarra a appelé à plus de vigilance face à ce fléau qui gagne du terrain dans la sous-région.

“Nous devons faire très attention au développement du terrorisme. Si c'était seulement au nord du pays, on pouvait y faire face. Mais là, son expansion sur l'ensemble du territoire, inquiète”.

■ **Adama Diabaté**

Prorogation interminable du mandat des députés : La position ambiguë et floue de « Soumi » et Mariko



Ni Soumaïla Cissé ni Oumar Mariko n'a voté contre la deuxième prorogation du mandat des députés, approuvée par l'Assemblée nationale le jeudi dernier par 123 voix pour 19 abstentions et zéro contre. Le sens du vote de certains députés tranche avec leur propos va-t-en-guerre contre la prorogation du mandat des députés. C'est la 2e prorogation pour la 5e législature, dont le mandat constitutionnel était arrivé à terme le 31 décembre dernier, avant d'être prorogé pour six mois. Le vote d'hier constitue ainsi la deuxième prorogation, cette fois-ci pour un an. Le projet de loi proposé dans ce sens par le gouvernement a été approuvé par 123 voix pour ; 19 abstentions et zéro voix contre. Avant sa promulgation par le président de la République, le texte voté sera soumis à la Cour constitutionnelle pour conformité. Ce vote à l'Assemblée nationale ne reflétait pas

les polémiques entretenues par des hommes politiques qui sont opposés à l'adoption du projet de loi organique portant sur une 2e prorogation du mandat des députés.

A l'image d'Aliou Boubacar Diallo et de Cheick Modibo Diarra, le président de l'Union pour la République et la démocratie (URD), Soumaïla Cissé, a aussi porté plusieurs griefs contre la prorogation du mandat des députés décidée par le conseil des ministres en date du 7 juin 2019. Il y a quelques jours, lors d'une conférence de presse, Soumaïla Cissé a réaffirmé sa position personnelle sur le sujet, mais également celle du Front pour la sauvegarde de la démocratie (FSD). Il a déclaré être opposé à l'initiative parce qu'elle ne découle pas d'une vérité constitutionnelle. Aussi, a-t-il estimé que c'est une violation grave de l'accord politique de gouvernance, mais aussi et surtout une néga-

tion des prérogatives du dialogue politique inclusif. « Le FSD rejette la prorogation du mandat des députés », a indiqué le chef de file de l'opposition.

Toujours pour défendre sa position, il a ajouté que si la 1ère prorogation a eu le quitus de la Cour constitutionnelle, cette fois-ci la décision manque d'habillage juridique, car la Cour n'a pas accordé son aval.

Comme lui, le député élu à Kolondiéba, Oumar Mariko, connu pour sa position tranchée, a également indiqué à plusieurs occasions qu'il n'est pas pour une prorogation du mandat des députés. Il pense qu'au-delà du mandat constitutionnel, toute autre décision est illégale.

Aussi, lors des débats sur l'examen dudit projet de loi, Oumar Mariko a-t-il estimé que contre la volonté populaire, des députés veulent faire passer au forceps le texte en question alors qu'ils n'ont pas la légitimité.

Selon lui, la légitimité appartient au peuple. Et, a-t-il ajouté, la légitimité requiert que les députés consultent le peuple sur ledit projet de loi. Dans tous les cas, estime-t-il, cette situation montre l'incapacité de l'État à gérer le pays. Curieusement, après le débat, les députés ont adopté ledit projet de loi organique par 123 voix pour ; 19 abstentions et zéro voix contre. Aucun député de l'opposition, curieusement, n'a voté contre ce projet pour manifester sa désapprobation contre une autre prorogation du mandat des députés. Le sens du vote des opposants tranche toutefois, selon des observateurs, avec leur position. Ce qui est plus étrange est la position d'Oumar Mariko et de Soumaïla Cissé. Ces deux députés de l'opposition ont simplement préféré s'abstenir. « Si on ne veut pas un texte ou qu'il est illégal, on ne s'abstient pas. On vote contre », a confessé un responsable du FSD qui a dû comprendre finalement que Soumaïla Cissé et Oumar Mariko étaient dans une posture du discours populiste.

L'unique alternative

En attendant l'avis des 9 sages, le gouvernement a estimé nécessaire de proroger le mandat des députés d'un an jusqu'au 2 mai 2020 à cause de plusieurs contraintes, dont les difficultés sécuritaires dans une partie du territoire national. Aussi, les séries de drames dans le centre du pays sont-elles en train de changer les priorités du gouvernement.

« On n'ose pas aller au centre aujourd'hui pour

parler d'élection », témoigne Idrissa Sankaré, lors du débat par moment très houleux entre les différentes positions à l'Assemblée nationale. Selon lui, tant qu'il n'y a pas de sécurité, il n'est pas possible d'organiser les élections. De même, le député Mamadou Diarrassouba pense que pour préserver la stabilité du Mali au cœur de la menace sécuritaire dans le Sahel, il faut créer les conditions minimales de la tenue des élections communales et législatives. Ces conditions n'étant pas réunies, il affirme être favorable à une prorogation de leur

mandat.

« La prorogation du mandat des députés est la condition sine qua non de la stabilité du pays. Nous devons tous adhérer à la prorogation et accompagner le gouvernement », soutient le député Diarrassouba.

Aussi favorable à l'adoption du projet de loi, Hadi Niangadou défend sa position en affirmant que sans l'Assemblée nationale, le gouvernement ne peut pas tout prendre par Ordonnance. Il pense qu'il faut acter la prorogation du mandat pour l'intérêt de tout le Mali, tout en rejetant

l'idée de la mise en place d'une constituante. « Cette idée est une diversion, une distraction », rétorque le député élu en commune II. Certes, selon lui, il faut impérativement aller à une nouvelle prorogation, mais "il n'y a aucune indication aujourd'hui pour dire que le gouvernement peut respecter le délai du 2 mai", estime Niangadou.

■ Hamadoun MAIGA

Bokary Tréta contre Moussa Timbiné : Le fossé s'élargit

Le divorce semble consommé entre le Rassemblement pour le Mali (RPM, parti au pouvoir) et son président du Mouvement des jeunes. Ce dernier (Moussa Timbiné), a récemment boudé la célébration du 18e anniversaire de son parti. Mécontents de cette attitude, le président du RPM et d'autres cadres influents du parti jurent de le sanctionner.

Res élections législatives reportées ont, sans nul doute, eu raison de certains cadres du RPM. La candidature forcée du président du parti, Dr. Bokary Tréta, en Commune V pour les législatives reportées est à la base du divorce entre le président des jeunes du parti, Moussa Timbiné, et le président du parti.

Les partisans de Moussa Timbiné accusent le président d'être l'auteur de la déstabilisation du

parti pour ses propres intérêts. Ils désapprouvent le choix de Tréta d'être candidat en Commune V au détriment de l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Mme Togola Nana Jacqueline. Depuis, un bras de fer est engagé entre les deux personnalités du parti.

La célébration du 18e anniversaire du parti a été la goutte d'eau qui a débordé la vase. Malgré son invitation en bonne et due forme, le président du Mouvement des jeunes a brillé par son absence. Une manière pour Timbiné de manifester son mécontentement envers son président.

Selon nos sources, le président Tréta a déploré cette situation et devrait prendre des mesures appropriées. D'autres sources précisent que tout est fin prêt pour éjecter le président des jeunes de son fauteuil au prochain congrès du parti qui se tiendra cette année. Le successeur serait même déjà connu.

Du côté des partisans de Moussa Timbiné deux options se profilent. Premièrement, déloger Bokary Tréta de la tête du parti au prochain congrès pour donner la chance à un jeune comme Karim Kéita ou Moussa Timbiné de présider aux destinées du parti du Tisserand. Selon ses partisans, les vieux ont montré leurs limites.

A défaut, le président des jeunes du parti RPM, Timbiné et ses partisans seront dans l'obligation de plier bagages, soit pour créer un nouveau parti soit pour rejoindre d'autres partis de gros calibres, notamment la Codem ou l'Asma/CFP. En attendant, les tractations sous la conduite du président fondateur, IBK, seraient en cours pour rapprocher les deux camps. Cette médiation a peu de chance d'aboutir, car le divorce a visiblement atteint le point de non-retour.

■ Drissa Tiéné





CONVENTION NATIONALE POUR UNE AFRIQUE SOLIDAIRE - FASO HÈRE
LE MALI POUR TOUS, DES CHANCES EGALES POUR CHACUN!

Communiqué de presse du Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hère sur le « Dialogue Politique et Social inclusif » annoncé.

Le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hère (Convention Nationale pour une Afrique Solidaire) s'est réuni en session extraordinaire le samedi 15 juin 2019 à son Siège sis à Hamdallaye, Bamako. Au terme d'une analyse approfondie des récents développements et des enjeux de court, moyen et long terme de la crise multidimensionnelle qui secoue le Mali depuis l'année 2012, et ce, à la lumière du projet dit de « dialogue national inclusif »/ « dialogue politique et social inclusif », le Bureau Politique National du Parti de l'Avant-garde militante du Peuple malien a abouti aux principales conclusions suivantes :

1- Tel que proposé, ledit « dialogue national inclusif/dialogue politique et social inclusif » n'a pour seules motivations et finalités que de chercher les voies et moyens d'une illusoire « légitimation » exposé de l'Accord antinational d'Alger, lequel, faut-il le souligner, n'a fait l'objet d'aucune délibération ni, à plus forte raison, d'aucune approbation par aucune des institutions républicaines compétentes. Violation flagrante de la Constitution du 12 janvier 1992 et organisant fondamentalement une Confédération comme antichambre de la partition du Mali au profit de groupuscules armés à forts relents féodaux, esclavagistes, racistes dépourvus de toute représentativité ou légitimité et instrumentalisés par des puissances étrangères africaines et non africaines, ledit Accord d'Alger, rejeté par l'écrasante majorité des Forces Vives de la Nation nonobstant une campagne médiatique frénétique et l'appui maladroit de

certaines leaders religieux, foule aux pieds les valeurs de la République ainsi que le principe sacrosaint d'appropriation nationale du processus de sortie de crise et ne saurait servir de base pour quelque « dialogue national inclusif » que ce soit.

2- Ledit « dialogue national inclusif »/ « dialogue politique et social inclusif » découle du soit disant Accord politique pour la Gouvernance signé entre le Gouvernement et une frange minoritaire de partis politiques et d'associations. Ledit Accord politique pour la Gouvernance n'a aucune valeur juridique et ne saurait, en tout état de cause, s'imposer à la Constitution. Par ailleurs, la CNAS-Faso Hère n'en est pas signataire et ne lui reconnaît ni légitimité populaire, ni utilité républicaine, ni validité démocratique.

3- Le soit disant « dialogue national inclusif/dialogue politique et social inclusif » est aussi un cheval de Troie pour faire entériner le projet démocratocide de « révision constitutionnelle » comme moyen devant faciliter la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. Or, au-delà des prescriptions claires et sans ambiguïté de l'article 118, les promoteurs de la tentative de tripatouillage de la Constitution du 12 janvier 1992 n'ont, à ce jour, pu concocter aucun argument valable pour justifier une quelconque révision de la Constitution. Le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hère maintient que ce ne sont ni la Constitution ni la démocratie qui ont « échoué », mais bel et bien des hommes et des femmes bien connus pour leur trahison des valeurs du

22 septembre 1960, du 20 janvier 1961 et du 26 mars 1991. La Constitution n'est certes pas un livre saint au sens religieux du terme mais elle n'est pas un chiffon de papier non plus. Le respect scrupuleux et la défense de la Constitution sont un devoir constitutionnel et patriotique de tout citoyen à commencer par le Président de la République. En outre, la stabilité de la Constitution cadre légal suprême du pays, est un facteur de mise en confiance pour l'investissement économique.

4- Parmi les participants annoncés audit « dialogue national inclusif/dialogue politique et social inclusif » figurent de soit disant « légitimités traditionnelles ». Or, au nombre de celles-ci, plutôt rares sont celles qui peuvent se prévaloir d'une « légitimité historique » certaine, intrinsèque et incontestable. En effet, notre pays a, par le passé, fait l'objet de plusieurs vagues successives d'invasion et de colonisation par des forces étrangères, chacune de celles-ci ayant installé ses propres « chefs locaux » comme autant de complices, de supplétifs ou d'accompagnateurs intéressés de leur œuvre de domination, d'oppression et d'exploitation de notre Peuple. Par exemple, ce sont précisément ces soit disant légitimités traditionnelles et la plupart des leaders religieux qui ont « légitimé » le pouvoir colonial français, en ont été les relais moraux et opérationnels ainsi que les ardents apôtres et défenseurs contre le mouvement nationaliste pour l'accession du Mali à l'indépendance. Du reste, c'est à bon droit que la République Soudanaise, précurseur de la République du Mali,

les a supprimées pour les remplacer par des Conseils de Village élus élisant en leur sein des Chefs de village élus et révocables à des conditions bien précises. Après tout, la République, c'est l'accession à des postes ou fonctions d'intérêt public par la voie d'élections ou sur le mérite, mais jamais par voie dynastique ou héréditaire. Vouloir ramener les soit disant « légitimités traditionnelles » au cœur du système national de gouvernance par le biais d'un Sénat budgétivore et inutile car ne pouvant rien apporter en termes d'efficacité du processus législatif ou de contrôle de l'action gouvernementale ou de représentation des citoyens, c'est vouloir faire faire marche arrière à la roue de l'Histoire et tenter de restaurer l'ordre sociopolitique colonial. Aujourd'hui tout comme hier, ces soit disant "légitimités traditionnelles" font partie du problème et non de la solution à la crise multidimensionnelle qui perdure.

5- Aucune personnalité ayant soit a) trempé dans la conjuration qui a abouti au coup d'Etat du 19 novembre 1968, début du processus de déliquescence de l'Etat malien et des Forces Armées et de Sécurité ou b) soutenu politiquement le

coup de force antidémocratique du 22 mars 2012, facteur d'accélération de la chute des deux-tiers du territoire national entre les mains d'une alliance satanique de séparatistes et de djihadistes ne dispose d'aucun crédit moral ou politique et ne saurait donc être considérée comme "personnalité consensuelle" pour diriger un quelconque « dialogue national inclusif ».

6- Au total, tel qu'envisagé, le soit disant "dialogue national inclusif/dialogue politique et social inclusif" ne saurait être autre chose que de la poudre aux yeux sans avoir ne serait-ce que valeur d'exutoire ou de catharsis collective. Il ne servirait qu'à en rajouter à la confusion et à la diffusion/dilution des responsabilités, couverture trop facile pour masquer et occulter l'échec avéré des pouvoirs publics actuels à résoudre la crise multidimensionnelle dans laquelle notre pays continue à s'enliser.

Au regard de tout ce qui précède et tout en rappelant qu'avec ses partenaires regroupés au sein de l'ADPS (Alliance des Démocrates Patriotes pour la Sortie de crise), la CNAS-Faso Hère a été le premier parti po-

litique à avoir demandé, dès le 5 avril 2012, que soit convoqué un Congrès Extraordinaire du Peuple Malien, appel au regroupement qu'elle a réitéré le 20 août 2018 à la suite de la réélection de l'actuel Président de la République, le Bureau Politique National du Parti de l'Avant-garde militante et révolutionnaire du Peuple malien décide de ne pas participer au soit disant "dialogue national inclusif/dialogue politique et social inclusif". En revanche, avec ses partenaires regroupés au sein de l'ADPS, la CNAS-Faso Hère lancera bientôt le quatrième round du processus de Table Ronde des Forces Vives de la Nation en vue d'une mise à jour du Manifeste de la Nation, véritable charte pour une sortie réelle et durable de la crise actuelle.

Le Mali pour tous, des chances égales pour chacun/chacune !

Bamako, le 5 juillet 2019

**Pour le Bureau Politique National
Le Secrétaire Général
Soumana Tangara**

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



VIBREZ AVEC MALITEL



SPRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.

Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises. Profitez de chaque match, chaque but,.....

Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.

Sankè Mô : Au-delà de la pêche, un rite de protection populaire !



Inscrit par l'UNESCO en 2009 sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, le Sankè Mô est une fête traditionnelle de pêche collective. Elle commémore la fondation de la ville de San, dans la région de Ségou.

Se baigner et pêcher dans la boue de la mare Sankè : un plaisir que ne ratent que peu de Sannois, lors de la fête du Sankè-Mô. Chaque année, des milliers de personnes sont drainés par ce rendez-vous, qui se tient le deuxième jeudi du 7^e mois lunaire. Pour cette 619^e édition, qui s'est tenue du 19 au 21 juin, elles sont venues de partout. Toutes ont un seul but : s'assurer une protection annuelle, en participant à cette traditionnelle pêche collective. « Je ne viens pas au Sankè-Mô pour avoir du poisson, mais pour obtenir la bénédiction des génies, des esprits du Sankè. Pour moi, c'est une année de bonheur assurée avant la prochaine pêche », témoigne Bambo, un fonctionnaire ressortissant de San, qui ne rate aucun instant de ce rendez-vous annuel.

Sankè Mô, Rite protecteur

Pour les Sannois, participer à la fête traditionnelle, c'est donc avant tout prendre part à un rituel qui assure à l'individu à la fois protection et bonheur. Il commence par le sacrifice de coqs et de chèvres et par des offrandes des habitants du village aux esprits de l'eau qui habitent la mare Sankè. Une fois ces sacrifices faites, les festivaliers s'adonnent à 15 heures à la pêche collective. Le rite du Sankè-Mô marque traditionnellement le début de la saison des pluies.

La veille de l'événement, les défilés et les démonstrations des motards ne passent pas inaperçus. Une ruée d'hommes mêlant cris et ronflement d'engins se dirigent vers les villages de Térékongo et Parana, deux villages voisins bwa (une ethnie, s'écrivant aussi sous le nom de Bobo), initiateurs et détenteurs des secrets mystiques. Là se trouvent tous les officiels de la fête venus rendre hommage aux Bwa.

C'est ainsi que la foule se livre à un spectacle sans merci toute la nuit. L'atmosphère est formidable autour des chants, cris, danses et folklores. Les défilés et prestations des motocyclistes submergent les lieux. La boisson traditionnelle, appelé « Nia », est consommée par tous lors du Sankè mo.

Les commerçants à la fête

Mais ce rite protecteur n'est pas le seul attrait de ce rendez-vous annuel. Outre la pêche, le Sankè-Mô allie en effet musique, danse, sport, et foire commerciale. Les commerçants aussi ne sont pas en reste. Des filets artisanaux façonnés par les pêcheurs traditionnels sont cédés entre 2000 et 5000 FCFA, selon la taille et la qualité de la matière. Chaque festivalier se paye au moins un filet. Pendant cette période, les tissus traditionnels, comme le « bogolan », sont beaucoup prisés. Certaines personnes, comme Ousmane Traoré, parviennent à faire un mois de recette en seulement quelques jours : « Le Sankè-Mô me permet d'avoir ce que je ne peux avoir toute l'année. Aucun fils de notre contrée ne veut rater ce rendez-vous. Chacun veut amener quelque chose avec lui. » Se réjouit-il.

A partir de 11 h, les fêtards se dirigent vers la mare de Sankè. Cependant, la foule doit attendre jusqu'à 15 heures pour y accéder. Entretemps, place aux spectacles. L'ambiance redevient de plus en plus intense. C'est l'aîné des familles fondatrices qui donne le coup d'envoi de la pêche collective à travers des incantations. Il attend juste que le patriarche des Bwa immole un poulet aux génies de la mare.

Une marée d'hommes se rue dans le lit de la mare. Des filets en mains ou mains vides, chacun cherche à attraper des poissons. C'est une lutte dans l'eau, mais très souvent dans la boue. Les plus chanceux qui parviennent à attraper les premiers gros poissons les exhibent devant la foule qui attend de l'autre côté de la rive. Chacun veut garder en souvenir l'image des plus gros poissons de la mare Sanké sur son téléphone.

Malheureusement, depuis quelques années, le Sankè-Mô connaît une chute de popularité à cause des accidents occasionnels pendant son déroulement et de la dégradation de la mare Sanké due à la rareté des pluies. Diallo et sa délégation.

Fondation Tattali Iyali au Niger : Dr Lalla Malika Issoufou a présidé la rencontre des 1ères Dames de la CEDEAO

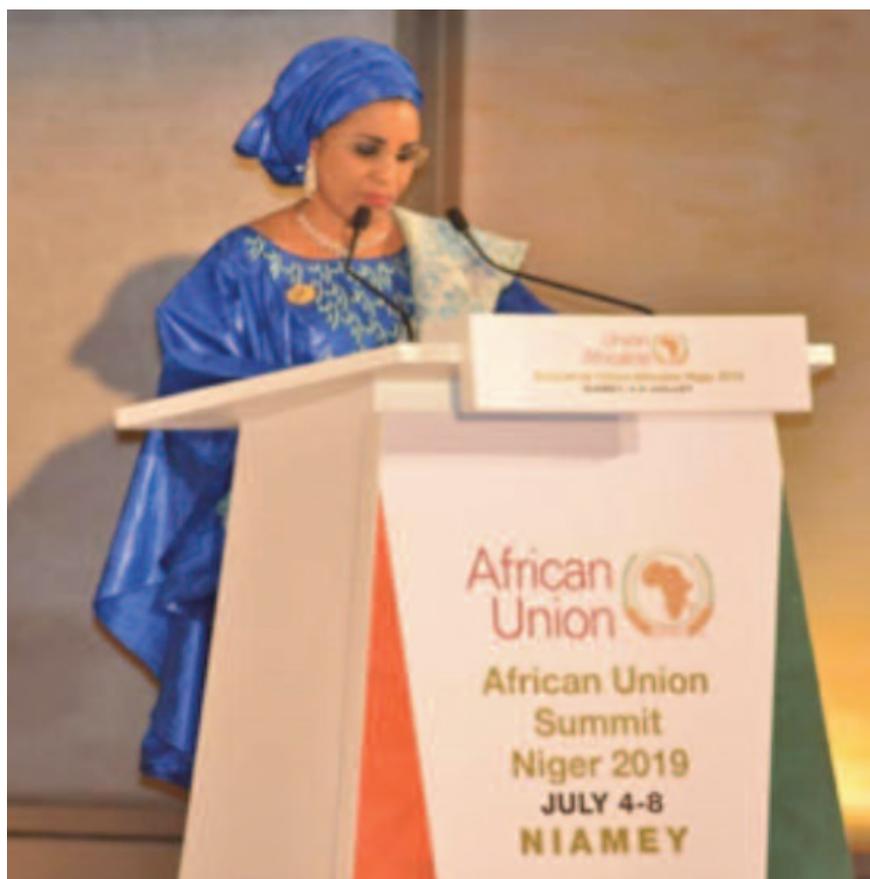
Sous le thème : "Lutte contre le mariage des enfants et la promotion de la scolarisation de la jeune fille en Afrique de l'Ouest", la rencontre des Premières dames était placée sous le parrainage du Président Issoufou Mahamadou.

Le premier Ministre Brigi Rafini a livré un message du chef de l'Etat au cours de cette rencontre faisant part des engagements des autorités nationales à assurer les droits économiques et sociaux notamment des jeunes filles.

Cette réunion se tient en marge du 33ème Sommet de l'UA dans le prolongement des efforts immenses des Gouvernements des pays de la sous-région t pour inverser cette tendance fâcheuse qui cause des torts à une partie de la population et qui plombe par conséquent, les opportunités de développement du capital humain.

Dans son intervention, Malika Issoufou a notifié que le panel s'inscrit également dans la droite ligne des initiatives développées au niveau de la CEDEAO afin que les filles aillent à l'école pour y rester le plus longtemps possible, et les mariages des enfants bannis en raison des dommages qu'ils causent aux filles et au développement de leur plein potentiel".

Dr Lalla Malika Issoufou a indiqué que "la sous-région Ouest-africaine et l'Afrique Centrale sont les plus concernées par les mariages des enfants dans le monde, en moyenne, 40% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans avec de fortes disparités entre les pays, or les filles qui sont mariées à cet âge courent des risques de grossesses précoces, elles ne sont pas non plus à l'abri des complications lors de l'accouchement, ce qui



débouche sur des fistules obstétricales et des risques de mortalité maternelle".

"Nous ne devons plus accepter que des filles innocentes subissent de tels traitements inhumains et dégradants car en tant qu'êtres humains, ces filles aspirent aussi à la vie dans la dignité et le respect de leurs droits humains fondamentaux", a-t-elle plaidé.

Malika Issoufou a déclaré qu' "un des meilleurs antidotes des mariages des enfants reste sans doute la scolarisation de la jeune fille et son maintien le plus longtemps à l'école", estimant que "plus la fille est maintenue longtemps à l'école, plus elle a des chances de mieux préserver sa santé, d'échapper aux mariages précoces et aux grossesses précoces, de mieux gérer sa famille et d'être acteur du développement".

Dr Lalla Malika Issoufou a par ailleurs noté que " la scolarisation des filles est aussi la clé pour améliorer significativement le capital humain car il n'y a pas de développement durable pérenne lorsqu'on abandonne sur le bord de la route une proposition importante de notre population".

"C'est pourquoi, dit a-t-elle dit, notre ligne d'action doit être l'éducation pour tous, sans exclusive".

Dr Lalla Malika Issoufou a salué les autorités coutumières et religieuses présentes à cette rencontre pour leur accompagnement constant et déterminant dans l'action de développement de notre pays en général et sur les questions relatives au thème de cette rencontre avant de les inviter à poursuivre les campagnes de sensibilisation de nos communautés et à déconstruire tout discours qui lie les mariages des enfants aux préceptes religieux.

La 1re Dame a enfin invité les 1ères Dames de la CEDEAO à s'engager davantage dans cette lutte contre les mariages des enfants et la promotion de la scolarisation de la jeune fille. Le Président de la Commission de la CEDEAO Jean-Claude Kassi Brou, le Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) Dr. Akinwoumi Adesina, la Représentante de la Secrétaire générale adjointe de l'ONU M. Nathalie Koran, le Représentant de la Directrice Exécutive de l'UNICEF M. Nghasi Ngongo et le Représentant du Fonds mondial M. Peter Sands ont tour à tour pris la parole pour plaider en faveur de l'initiative de la lutte contre le mariage des enfants et la promotion de la scolarisation de la jeune fille.



La Tunisie, seule rescapée des printemps arabes: Une exception?

Depuis la chute de Zine el-Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011, la Tunisie suit une voie unique dans le monde arabe. Le pays a su résister à un basculement autoritaire et à toute emprise islamiste. Une spécificité fragile.

De notre correspondant à Tunis,

Traverser la Tunisie d'est en ouest un jour d'Aïd, c'est assister dans les villes et villages endimanchés à de gigantesques célébrations pour la fin du mois de ramadan. Tablées improvisées, femmes en tenue de fête, enfants jouant sur les routes...

« Nous fêtons l'Aïd et la nouvelle saison touristique qui sera historique », affirme Farid, la cinquantaine. Pour ce restaurateur proche du Cap Serrat, la Tunisie est pourtant sur le fil du rasoir : « La situation n'a cessé de se dégrader

depuis 2011, mais si la manne touristique relance l'économie, alors les acquis de la révolution seront sauvés. »

La fragilité de la situation est devenue évidente fin juin avec un grave problème de santé du président Essebsi, qui a laissé craindre une incertitude politique accrue au moment où la ville de Tunis était frappée par un double attentat-suicide. Le processus démocratique fut suspendu à l'absence de Cour constitutionnelle.

Cette conscience d'une fragilité post-2011 et certains relents nostalgiques de la période Ben Ali tranchent brutalement avec la Tunisie érigée en modèle de réussite. Seule rescapée des printemps arabes, la Tunisie semble faire figure d'exception, d'îlot de stabilité entre la poudrière algérienne et la Libye en guerre.

En suivant une voie singulière, la Tunisie est le seul pays arabe dont la révolution a permis

l'émergence d'un pouvoir pacifié formé de représentants de l'ancien régime, d'islamistes et de nouveaux venus.

L'UGTT, véritable force d'opposition

Depuis janvier 2011, le pouvoir associatif s'est affirmé, un Parlement a été élu démocratiquement, une Constitution a vu le jour, des contre-pouvoirs sont apparus, la scène artistique et culturelle foisonne. « Et pour les femmes, on a une histoire inédite », affirme Ahlem Belhaj, de l'Association tunisienne des femmes démocrates.

« Dès le XIXe siècle, le contrat kerouani a offert le droit au divorce. Puis en 1930, les écrits de Tahar Haddad ont marqué le XXe siècle. Comme le code du statut personnel mis en place par Bourguiba. » La promulgation de cette série de lois progressistes au lendemain de l'indépendance en 1956 visait l'instauration d'une égalité entre hommes et femmes dans de nombreux domaines de la société.

Une originalité concrète comprenant l'abolition de la polygamie ou l'instauration pour le mariage, du consentement mutuel des époux. La femme tunisienne acquiert une place inédite dans le monde arabe.

Pourtant, selon la militante féministe, « la vraie exception tunisienne, c'est l'UGTT. Avoir dans le monde arabe un syndicat aussi fort qui marque la vie sociale et politique, c'est une exception qui a marqué le reste de la vie civile et associative. »

Le syndicat aux 500 000 adhérents s'est mué ces dernières années en véritable force politique et levier social, capable de paralyser le pays comme en janvier lors de la grève générale des fonctionnaires et salariés des entreprises publiques.

La puissante centrale syndicale est signataire du Pacte de Carthage, qui fixe la feuille de route sociale et économique du gouvernement. Au-delà du rôle de l'UGTT sur la scène publique, la société civile est une sentinelle vigilante et attentive aux excès, pesant dans les grands débats de société.

Le mythe du « bon élève »

Le processus démocratique tunisien semble faire référence face aux déboires du printemps arabe, du coup d'État en Égypte aux guerres civiles en Libye, en Syrie ou au Yémen. Mais il

y a, selon le politologue Hamza Meddeb, « une explication beaucoup plus fondamentale ». Cette dernière est selon lui « liée à ce débat intellectuel, politique, qui anime beaucoup de cercles académiques et décisionnaires en Europe ou aux États-Unis sur l'incompatibilité de l'islam avec la démocratie dans les pays arabes. L'expérience démocratique tunisienne vient contredire cela. »

Le chercheur se gardera bien de qualifier la démocratie tunisienne d'exception. Certes, « la Tunisie est un pays dépendant de l'extérieur économiquement, géopolitiquement et de manière sécuritaire. C'est un pays sous perfusion des bailleurs de fonds qui a toujours su se présenter comme le bon élève. »

« Bon élève économique sous Ben Ali, alors qu'en réalité, poursuit-il, le pays s'embourbait dans une crise irrésolue. Et on continue aujourd'hui avec cette fois, la Tunisie bon élève démocratique. Les élites tunisiennes instrumentalisent cette notion alors que c'est une démocratie fragile et incapable de répondre aux attentes économiques et sociales de la population. »

Pour Michel Camau, spécialiste de la Tunisie contemporaine, « la particularité ou la singularité en tant que telles n'est pas synonyme d'exception ». L'ancien directeur de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain a publié l'an dernier un ouvrage au titre évocateur : *L'exception tunisienne. Variations sur un mythe*.

Et le chercheur d'affirmer qu'il « y a confusion entre l'exceptionnel et le spécifique. Avec des problèmes de portée générale, la Tunisie n'est pas une exception, elle constitue un cas d'espèce. »

Une coopération États-Unis-Tunisie discrète mais efficace

Son positionnement géographique et son histoire récente l'ont poussé à accroître sa coopération militaire avec les États-Unis et l'Union européenne. Des échanges discrets, mais efficaces qui font dire au plus haut gradé du commandement des États-Unis pour l'Afrique, le général Waldhauser, que « la Tunisie est un modèle de partenariat réussi pour le développement en Afrique ».

Enfin, la Tunisie bénéficie annuellement de centaines de millions d'euros d'aides européennes au titre de l'instrument européen de

voisinage à travers des programmes visant la jeunesse, l'innovation, la gouvernance locale. Car la stabilité sociétale lutterait contre la volonté de la jeunesse de traverser à tout prix une Méditerranée meurtrière.

« La coopération internationale est le seul

rempart contre l'immigration clandestine », prônait en 2017 le ministre tunisien de l'Intérieur. Le discours n'a pas changé à Tunis : il permet au pays du jasmin de recevoir une attention, des prêts internationaux et une manne européenne exceptionnelle.

Crise politique au Bénin: L'Église poursuit sa médiation



L'opposition, exclue du scrutin des législatives, demande la dissolution de l'Assemblée nationale

Face à la crise post-électorale, l'Église catholique a proposé et entamé une médiation entre l'opposition et le pouvoir. Commencée depuis le 3 juin, elle se poursuit. Toute la journée de lundi, le clergé béninois a organisé une série de rencontres.

L'Église a reçu lundi au siège de la conférence épiscopale à Cotonou, l'opposition, les républicains et les progressistes, les deux blocs proches du pouvoir et qui ont été les seuls autorisés à participer aux législatives, la société civile et une association d'anciennes personnalités politiques. Des entretiens menés séparément.

Première à être reçue, la plateforme de l'opposition, composée d'une quinzaine de personnes dont Candide Azanai, Éric Houndété, Nouréou Atchade, les grandes voix de la résistance. L'opposition a fait son récit de la situation et insisté sur ses exigences, à savoir, la dissolution de Parlement et la reprise du

vote.

Selon nos informations, les républicains et les progressistes, les deux partis du camp Talon qui occupent les 83 sièges du parlement contesté, ont demandé à être reçus séparément.

« Nous n'avons pas violé de texte pour être là et le processus électoral s'est achevé », ont-ils expliqué avant de rappeler que la Constitution béninoise ne prévoit aucune procédure de dissolution de l'Assemblée. Aucun d'eux n'aurait prononcé le mot « crise », rapportent des confidences.

Les échanges avec la société civile ont suivi. Elles réclament de la souplesse des deux côtés. Enfin, les OSC (organisations de la société civile) proposent d'impliquer un ou deux ambassadeurs de la paix, choisis au sein des Écureuils, l'équipe nationale de football, auteur d'exploits à la CAN.

Prochaine étape, une rencontre, entre le clergé et Patrice Talon. Une demande d'audience a été envoyée au cabinet du chef de l'État, il y a une dizaine de jours.

Le petit-fils de Mandela: « Nous avons le devoir moral de soutenir BDS. »

A Londres, le député sud-africain et petit-fils de Nelson Mandela, Nkosi Zwelivelile Mandela, s'est adressé à la foule venue en masse à Palestine Expo en déclarant : « **Nous avons le devoir moral de soutenir BDS et la lutte palestinienne.** »

Légende photo : Londres, Royaume-Uni, 6 juillet 2019. Le député sud-africain Nkosi Zwelivelile Mandela s'adresse à la foule lors de Palestine Expo 2019. (Photo : Middle East Monitor)

Organisée par l'ONG britannique Friends of Al-Aqsa (FOA – Les Amis d'al-Aqsa) au célèbre Olympia Exhibition Centre à Londres, Palestine Expo a été qualifiée de « plus important événement palestinien en Europe ».

Dans son discours, Mandela a également parlé des efforts du groupe anti-palestinien UK Lawyers for Israel (UKLFI – Avocats du Royaume-Uni pour Israël) en vue de tenter d'annuler Palestine Expo, et a qualifié l'association de « défenseurs d'un crime contre l'humanité ».

La semaine dernière, une déclaration émanant de Nkosi Zwelivelile Mandela et de la Royal House of Mandela disait :

« Nous souhaitons exprimer notre indignation et notre dégoût suite à la tactique d'intimidation utilisée par l'UKLFI. Nous leur disons, à eux et à tous ceux qui cherchent à nous refuser nos droits humains fondamentaux, telle la liberté d'expression : Retirez vos mains de BDS, retirez vos mains de Palestine Expo ! »

Le texte suivant est le discours prononcé par Nkosi Zwelivelile Mandela lors de la conférence de Palestine Expo, le 6 juillet 2019 :
Puissent la paix et les bénédictions de Dieu tout-puissant être avec vous tous.

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve parmi vous à Palestine Expo. Pour commencer, permettez-moi d'applaudir Friends of Al Aqsa pour cette réalisation surprenante, et ce, mal-



gré d'énormes pressions ; cette accolade, ils la partagent avec toutes les organisations, institutions et individus qui ont eu le courage de leurs convictions pour s'associer à une cause que mon grand-père, le président Nelson Rolihlahla Mandela, décrivait comme « la plus grande question morale de notre époque » – la lutte pour la Palestine. Ce matin, j'aimerais réfléchir à cette question et la situer dans le contexte de l'exposition et celui plus large de la lutte actuelle pour la liberté d'expression dans le monde.

Avant de le faire, permettez-moi de vous dire que c'est toujours une circonstance spéciale pour moi de me trouver à Londres afin de participer à des événements révolutionnaires tels que celui-ci, puisque je chéris nombre de beaux souvenirs que ma mère Nolusapho Mandela-Perry avait partagés dans sa jeunesse à Londres en participant à des manifestations de masse contre l'apartheid, à Trafalgar

Square, au milieu des années 1980. Il est donc particulièrement réconfortant d'être parmi vous aujourd'hui pour hisser bien haut le drapeau palestinien au cours des deux journées à venir et bien au-delà encore.

Camarades et amis : Cet événement est une réussite étonnante et j'espère que nous dépasserons les 15 000 entrées enregistrées lors de la toute première Palestine Expo en 2017. Ce qui est remarquable à propos de cet événement, c'est qu'il ne s'agit pas uniquement d'un rassemblement politique ou d'une manifestation de masse. Dans notre propre combat pour la liberté, nous avons retenu une leçon : la lutte doit être menée sur des fronts multiples comme la culture, le monde académique, le commerce, la politique, la diplomatie, le sport, la communication mais, par-dessus tout, c'est une bataille des cœurs et une bataille de la perception. Cette approche aux aspects multiples nous a armés non seulement

d'une plus grande diversité d'outils, mais elle nous a également donné la possibilité d'attirer un plus large public ou base de soutien susceptible de constituer la base d'une lutte populaire.

Palestine Expo doit être félicitée pour avoir créé une expérience unique qui met fièrement en valeur l'art, l'histoire et la culture de la Palestine, tout en favorisant la discussion et l'activisme au Royaume-Uni. Permettez-moi de dire brièvement pourquoi il s'agit d'un front si important dans la lutte pour une Palestine libre. Nous avons disposé d'une expérience de première main puisqu'une organisation se donnant le nom de UK Lawyers for Israel (UKLFI) a consacré tous ses efforts à noircir cet événement ou à minimiser le soutien au mouvement BDS. Permettez-moi de dire bien haut et clair pour que tout le monde l'entende : En second, tout de suite après le mouvement interne de protestation populaire mené face à tous leurs ennemis par les braves et courageux enfants, femmes et hommes de la Palestine occupée, BDS est l'épine la plus douloureuse dans le flanc de l'Israël de l'apartheid.

Ils ne peuvent pas digérer son appel et son succès populaire mondial et ils mettront tout leur pouvoir, toute leur puissance en œuvre pour bloquer, entraver ou saboter tout événement faisant la promotion des principes défendus par BDS. J'ai des nouvelles, pour eux. Vous ne pourrez rien faire pour arrêter le tsunami de l'histoire ; vous pouvez semer la frustration, pratiquer l'obstruction ou l'occultation mais, à la fin, la justice prévaudra. Dans les années 1970, 1980 et au début des années 1990, nous aussi, nous nous sommes engagés dans l'action politique pour la lutte de libération en Afrique du Sud. L'Afrique du Sud de l'apartheid et ses alliés impérialistes eux aussi ont sous-estimé le pouvoir du peuple mais, aujourd'hui, nous nous tenons devant vous, libres de plusieurs siècles de colonisation et libres de nombreuses décennies de brutalité et de discrimination issues de l'apartheid. Aujourd'hui l'Afrique du Sud, demain la Palestine ! Ce rassemblement, ici même, nous rappelle notre rendez-vous avec l'histoire.

Mes frères et mes sœurs, Palestine Expo nous rappelle la réalité d'une nation qui, aujourd'hui, a derrière elle 71 années de résistance à la Nakba. Elle nous rappelle les maisons, les fermes et les villages qui jadis

constituaient les foyers d'une communauté bien vivante, avec une histoire, une culture, une langue et une cuisine fières, d'une communauté qui a été dépouillée et occupée via une violation des plus grossières des lois internationales. Sept décennies d'une épuration ethnique et d'un génocide perpétrés au nom du mythe d'une terre sans peuple pour un peuple sans terre.

Palestine Expo hausse le niveau de connaissance et de conscience en combinant le recours à des formes traditionnelles d'éducation et des technologies de pointe afin d'affûter la conscience à propos de la Palestine. L'exposition rassemble les gens afin de célébrer la Palestine comme jamais encore auparavant. Elle maintient en vie la promesse et le rêve qu'un jour nous ferons la fête dans une Palestine libre ; qu'un jour nous ferons la fête dans une Jérusalem libre, Jérusalem, qui est la capitale éternelle de l'Etat palestinien.

Camarades et amis, on me demande souvent ce qui nous importe tant à nous, Sud-Africains, dans cette lutte palestinienne, à propos de laquelle Madiba 1 avait déclaré, lors de sa visite à Gaza en 1995, que « **notre lutte sera toujours incomplète tant que le peuple palestinien n'aura pas conquis sa liberté** ». Qu'est-ce que cela signifie ? Au cours des heures les plus sombres de notre lutte, quand nos dirigeants étaient incarcérés à Robben Island et dans d'autres prisons de l'Afrique du Sud de l'apartheid, quand nos cadres étaient poussés à l'exil et que notre rébellion interne se faisait écraser, c'étaient les images du brave et courageux jeune peuple de la Palestine, armé uniquement de pierres et de ses mains nues, qui nous inspiraient.

Alors qu'eux-mêmes étaient sous état de siège et subissaient des agressions, ce fut la direction de la lutte palestinienne qui fournit un toit, des entraînements et un soutien financier à notre lutte. Notre liberté est étroitement liée à celle du peuple palestinien parce que nous avons forgé notre relation mutuelle au plus chaud de la lutte et qu'eux ont été les avocats les plus fervents de notre liberté lors de chaque événement mondial au cours duquel ils ont hissé le drapeau de notre juste combat en même temps que celui de la lutte du peuple palestinien.

Une autre réalité se joue aujourd'hui qui lie nos luttes mutuelles par un cordon ombilical. Cette réalité est l'impérialisme ou le néo-im-

périalisme que l'on propose comme le Deal du siècle. Sans la moindre hésitation, je l'appelle par son vrai nom : le Canular du siècle. J'y reviendrai dans un instant mais, tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler ce que Malcolm X avait dit voici un peu plus d'un demi-siècle dans un article intitulé « La logique sioniste » et publié dans The Egyptian Gazette le 17 septembre 1964, quelques mois à peine avant d'être assassiné. Dans cet article, Malcolm X faisait remarquer les parallèles entre la soumission des Palestiniens et celle des Africains. Il mettait en épingle la valeur stratégique d'Israël pour l'impérialisme mondial et il disait : « Les impérialistes européens qui ne cessent de comploter ont intelligemment placé Israël là où il pouvait diviser géographiquement le monde arabe, l'infiltrer et semer les graines de la dissension parmi les dirigeants africains tout en divisant les Africains et les Asiatiques. »

Vers la fin de l'article, il dit... Je cite : « **Les sionistes israéliens sont convaincus d'avoir camouflé avec succès leur colonialisme d'un nouveau genre. Leur colonialisme semble plus 'bienveillant', plus 'philanthropique', c'est un système par lequel ils gouvernent tout simplement en amenant leurs victimes potentielles à accepter leurs offres d'aide économique et autres cadeaux tentants...** » Malcolm X faisait allusion aux nations africaines nouvellement indépendantes, dont les économies connaissaient de grandes difficultés et qu'Israël manipulait afin de chercher une légitimité. Ainsi donc, quand le « dirigeant du monde libre » s'amène par ici pour proposer des poignées de main en or apporter des cadeaux sous forme de « cartes Trump » que les nations arabes doivent payer pour en bénéficier, nous reconnaissons ce genre de comportement et sentons l'odeur du rat. Appelez cela comme vous voulez, mais le Deal du siècle n'en est pas un et ne vise qu'à consolider l'Israël de l'apartheid, à légitimer ses colonies illégales et à court-circuiter pour toujours le droit au retour de six millions de Palestiniens vivant en exil. Ce Canular du siècle a servi finalement à unir la voix du peuple palestinien contre lui, mais il nous faut être prudents vis-à-vis des astuces de l'impérialisme.

Le petit-fils de Mandela : un « modèle » sud-africain pour les Palestiniens

Mes frères et sœurs, nous sommes très clairs quant à la raison pour laquelle nous appelons cela le Canular du siècle. Il y a en effet ceux qui disent que nous devrions attendre et voir au moins le genre de deal qu'on met sur la table. La réalité nous regarde en face : Trump n'est pas un ami du peuple palestinien et il n'agira jamais au mieux de nos intérêts. Il n'est même pas un ami de l'Amérique et il n'agit pas non plus au mieux des intérêts de cette dernière. Depuis sa venue au pouvoir, il a pratiqué des coupes sombres dans l'aide au développement destinée aux réfugiés palestiniens et il a littéralement coupé le pipeline qui fournissait de l'espoir et des soins médicaux hautement nécessaires aux enfants, dont certains n'ont même pas deux ans. Il a défié les lois internationales et traité avec mépris les récriminations internationales contre l'annonce de son intention d'installer l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem.

Historiquement, les Etats-Unis ont prouvé qu'ils n'étaient pas un porteur de paix loyal et honnête, que ce soit en Palestine ou partout ailleurs. Par conséquent, ils n'agiront jamais contre les transgressions israéliennes. Cela équivaldrait à agir contre eux-mêmes. Pas plus que les Etats-Unis n'admettront jamais le point de vue disant que la cause du conflit remonte à 1948 avec la création d'Israël (plutôt que le point de vue d'Israël considérant 1967 comme la date cruciale et le retour des territoires occupés comme le point central des négociations de paix) et que le conflit a été un combat pour ramener chez eux les réfugiés dans un Etat palestinien.

A ceux qui vendent le Canular du siècle, il faudrait dire en termes non équivoques que la liberté du peuple palestinien n'est pas à vendre. Au cours de plusieurs décennies de lutte, les Palestiniens ont rejeté toute tentative en ce sens et ils ont persisté en affichant la position morale juste selon laquelle ils étaient les victimes d'un processus qu'ils n'avaient ni élaboré ni approuvé et qu'ils n'approuveraient d'ailleurs jamais. Même la bonne foi témoignée par les Palestiniens dans le processus de paix a été trahie par de continuelles saisies de terre, l'expansion permanente des colonies illégales et le rejet obstiné du droit au retour pour tous les réfugiés.

Camarades et amis, les Sud-Africains ont réclamé sans honte le droit à l'autodétermina-

tion et ont mis à genoux l'Etat d'apartheid et sa violence. Les Palestiniens ont gagné le droit à l'autodétermination conformément aux lois internationales et aux innombrables résolutions des Nations unies. C'est un droit que personne ne peut nous contester et j'ose dire que personne n'a le droit de refuser aux Palestiniens le droit à l'autodétermination.

L'histoire de l'Afrique du Sud depuis 1652 est une histoire de colonisation et de dépossession systématique. Le SA Natives Land Act (Loi sud-africaine sur la terre des autochtones) de 1913 a transformé du jour au lendemain les noirs en étrangers sur les terres où ils étaient nés et les ont forcés à s'installer sur 7 pour 100 seulement des terres. Cette superficie a été portée à 13 pour 100 en 1936. Des familles et des communautés traditionnelles entières ont été dépossédées de leurs foyers, fermes et terres. Leurs récoltes, bétail et biens ont été décimés, à moins qu'on ne les ait forcés à embarquer tout ce qu'ils pouvaient dans des wagons à bestiaux et à prendre le chemin des réserves qu'on leur avait accordées en guise de patrie.

On a créé des bantoustans afin d'y installer la majorité des noirs des centres urbains d'Afrique du Sud et, à la fin de l'apartheid, il y avait 10 bantoustans, 14 législatures, 151 départements et 650 000 agents de l'État, mais le tout ne disposait pas de la moindre légitimité. Dans le deal du siècle, nous reconnaissons exactement le même canular. Nous ne sommes pas tombés dans ce panneau sous l'Afrique du Sud de l'apartheid et les Palestiniens sont bien trop intelligents pour tomber dans le panneau de l'épuration ethnique, de la ségrégation et du développement séparé imposé par l'apartheid israélien. Nous nous sommes attelés à la réforme agraire et au processus de restitution depuis l'aube de la démocratie en 1994. Telle est la réalité que nous connaissons en tant que Sud-Africains.

Palestine Expo joue un rôle significatif dans la conscientisation accrue des réalités de la vie en Palestine occupée. L'événement fournit un précieux regard sur la culture et le discours politique palestiniens et il met sur pied une plate-forme au sein de laquelle des gens partageant les mêmes idées peuvent également partager une plate-forme commune afin de réfléchir sur la poursuite de l'occupation et sur l'expansion agressive des colonies illégales, sur la situation dramatique des six millions de

réfugiés de la diaspora palestinienne, sur les milliers de prisonniers politiques – dont des femmes et des enfants – croupissant dans les geôles israéliennes de l'apartheid, sur la tentative impérialiste d'annexer Al-Quds, la capitale de toujours, et sur l'humiliation et l'indignité quotidiennes infligées aux Palestiniens aux carrefours frontaliers et aux check-points.

L'occupation est réelle et le monde doit connaître la nature de l'Etat israélien de l'apartheid. Dans un récent article publié dans Independent Newspapers, Azad Essa, d'Al Jazeera, écrivait :

Israël dispose d'une cinquantaine de lois officialisant la discrimination à l'égard des musulmans et chrétiens palestiniens. Le pays se définit lui-même comme un « Etat du peuple juif », mais se vante d'être une démocratie. Depuis la création de l'Etat en 1948 jusqu'en 1966, les citoyens palestiniens d'Israël ont vécu sous une domination militaire très musclée ; ils étaient traités comme des ennemis de l'Etat, étaient soumis à des couvre-feux et n'avaient pas le droit de quitter leurs villes. Aujourd'hui, les Palestiniens subissent des discriminations en termes d'éducation, de soins de santé et de services juridiques. Par exemple, depuis 1948, quelque 600 nouvelles villes pour juifs ont été construites alors que pas une seule nouvelle ville palestinienne n'a été reconnue ou ne s'est développée. Les Palestiniens se voient refuser des permis de bâtir.

Au cours des deux prochaines journées de Palestine Expo, nous entendrons des témoignages de première main de certains des plus brillants esprits, érudits et activistes qui ont dédié leur vie à la cause de la lutte palestinienne. Ils discuteront de sujets relatifs à la lutte pour la Palestine, dont « **Un Etat : l'avenir** », « **La décolonisation de la Palestine** », « **Un changement pour la Palestine : une perspective internationale** » et « **Législation nationale : l'Etat israélien d'apartheid** ».

L'une des réalisations les plus significatives de Palestine Expo est que l'événement nous a tous rassemblés, nous, des gens de contextes différents, pour participer à une expérience unique et en profiter. Lors de ma dernière visite à Londres, il y a quelques mois, j'avais lancé un appel clair à l'unité : l'unité dans l'action, l'unité dans la mobilisation, l'unité face à un

agenda impérialiste sioniste qui ne veut s'arrêter en aucun cas avant le contrôle total de la Palestine occupée. Les voix qui ont semé la crainte et ont tenté d'empêcher Palestine Expo de fournir la moindre plate-forme à BDS font monter les enchères en faveur de l'Israël de l'apartheid, lequel a libéré d'énormes montants pour contrer le travail de BDS dans le moindre événement possible. Nous leur disons en termes non équivoques qu'ils ne réduiront pas nos voix au silence.

Nous avons le devoir moral de soutenir et BDS, et la lutte palestinienne. Nous disons à UKLFI qu'ils défendent un crime contre l'humanité, un crime contre le peuple palestinien. Dans un récent article, 240 intellectuels israéliens et juifs écrivaient que « **les trois principaux buts de BDS – mettre un terme à l'occupation, l'égalité totale pour les citoyens arabes d'Israël et le droit au retour des réfugiés palestiniens – sont en accord parfait avec les lois internationales** ». Nous n'avons nullement besoin de cette affir-

mation mais nous la citons simplement pour démontrer la myopie et le désespoir des UKLFI et autres qui tentent de faire monter les enchères en faveur de l'apartheid israélien. Nous continuerons à nous exprimer contre ceux qui tentent de limiter ou de criminaliser notre droit à la libre expression.

Au nom de la Royal House of Mandela, nous souhaitons aux organisateurs de cette Palestine Expo tout le succès dans chaque aspect de cet événement. A BDS et au peuple palestinien, nous disons que nous sommes moralement tenus d'être avec vous en tant que camarades dans la lutte pour la justice, la liberté et la paix.

En conclusion, je vous rappelle les paroles historiques de mon grand-père lors de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, en décembre 1997. Je cite : « **La tentation dans notre situation est de parler en termes voilés d'un problème tel que le droit du peuple palestinien à avoir un Etat bien à lui. Nous pourrions facile-**

ment être tentés de croire que réconciliation et équité signifient parité entre justice et injustice. Après avoir obtenu notre liberté, nous pouvons tomber dans le piège de nous laver les mains des difficultés auxquelles les autres sont confrontés. Mais nous serions moins qu'humains si nous agissions de la sorte. Il convient à tous les Sud-Africains, eux-mêmes bénéficiaires jadis d'un généreux soutien international, de se lever et de figurer au nombre des gens qui contribuent activement à la cause de la liberté et de la justice. »

A tous ceux qui se sont levés pour faire partie du nombre et qui sont présents à Palestine Expo et le soutiennent, nous disons : Bien vu ! Puisse cet événement croître sans cesse en vigueur jusqu'au moment où notre mission sera accomplie et que nous pourrions l'accueillir dans une Palestine libre!!

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Mali-Côte d'Ivoire (0-1) : Des supporters indexent Moussa Maréga et le coach

Depuis le coup de sifflet final du quart de finale de la Can-2019 Mali-Côte d'Ivoire (0-1), lundi, la performance de l'attaquant Moussa Maréga et le coaching du sélectionneur national passent au crible des supporters. Plusieurs fans imputent la responsabilité de l'échec à ces deux. Les pièces du dossier.

Avec sa performance avec son club le FC Porto, plusieurs Maliens pensaient que Moussa Maréga pouvait faire leur bonheur dans la Can Egypte-2019. Mais, à l'issue du 8e de finale, les Aigles du Mali sont tombés les armes à la

main face à la Côte d'Ivoire. Depuis, des supporters maliens accusent l'attaquant malien et l'entraîneur de notre équipe.

"Moussa Maréga ne devrait pas jouer cette Can. Depuis deux CAN il n'a jamais marqué un but si ce n'est un penalty. Un attaquant qui va à la Can sans marquer de buts, ce n'est pas la peine. Mais c'est l'entraîneur le fautif dans tout ça. Nous avons dominé cette rencontre et tout le monde a vu que l'attaquant Marega a gâché plusieurs occasions de buts", martèlera Moussa Sidibé, un supporter de Magnambougou inconsolable.

Pour certains, l'entraîneur n'aurait pas dû titulariser Moussa Maréga dans une telle confrontation.

Impopularité

Le cas de Moussa Maréga ne laisse personne indifférent. L'attaquant du FC Porto fait partie des joueurs mal-aimés des fans des Aigles du Mali. Sa sélection parmi les joueurs avait fait des gorges chaudes et sa prestation médiocre en cette Can Egypte-2019 est venue augmenter sa cote d'impopularité. "Le Mali n'a jamais eu un faux attaquant comme Maréga. Je trouve normal que les supporters soient mécontents quand ce n'est pas bon. Si tu aimes ton pays, tu dois défendre ses couleurs avec fierté", a expliqué un supporter.

■ Adama Diabaté

CAN 2019 : Recalé à la CAN, il allume Eto'o et Seedorf après l'élimination des lions indomptables

Pétrus Boumal, sociétaire du FK Oural, accuse Samuel Eto'o et Clarence Seedorf sur l'échec des Lions indomptables dans une vidéo largement partagée sur internet.

Recalé par Seedorf, le joueur a fait des révélations sur la main mise et l'ingérence de l'ancien capitaine des Lions indomptables resté très proche de la sélection nationale de football.

Selon Pétrus Boumal certains joueurs de l'expédition égyptienne doivent leur sélection au sein de l'équipe nationale de football à Samuel Eto'o.

Dans la vidéo sur internet, le milieu de terrain



cite Wilfried Kaptoum, le joueur du Betis Séville dont la sélection pose problème.

« Kaptoum, il ne joue pas à Séville, mais il est sélectionné parce que c'est le fils d'Eto'o. Même s'il ne joue pas, il est content d'être là, mais de toute façon, il ne peut pas revendiquer une place de titulaire ».

Pour lui, l'ancien barcelonais influence les choix du sélectionneur Clarence Seedorf, « Eto'o est un cancer. Seedorf est nul comme coach. Sélectionner Yaya Banana à la place de Jérôme Onguéné c'est la folie. » Explique-t-il.

Le joueur est repris par de nombreux autres journalistes et médias qui estiment que chaque fois qu'Eto'o touche ou s'approche de l'équipe nationale, ça foire.

Selon un internaute, en 2017 on n'a pas vu Eto'o rôder autour des lions indomptables et ils ont gagné la coupe d'Afrique des nations au Gabon.

■ **Armand Ougock, Yaoundé — avec Moussa Sidibé.**

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les obligations frustrantes et constructives, une fois assumées, votre chemin professionnel sera à nouveau ouvert. La différence sera telle que vous en ferez de trop, sans axe de réflexion. Vous serez pris dans un engrenage excitant et créatif.

Vous pourriez dépenser plus que de raison, oubliant par là même un côté écu-reuil précautionneux. Cette tendance à la facilité pourra aisément se comprendre, après une période de vaches maigres, mais vous devrez la canaliser sans la brider totalement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est devant la machine à café qu'on vous trouvera. Soit vous rentrez de vacances et vous n'avez pas encore retrouvé le rythme, soit vous attendez les congés avec impatience. Dans un cas comme dans l'autre, qu'on ne compte pas trop sur vous.

Aujourd'hui, vous n'aurez que faire de l'état de vos comptes. Vous avez envie de profiter, de vous faire plaisir et de chouchouter vos proches. Tant pis si ça vous met dans le rouge et tant pis si votre banquier vous appelle tout fâché.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Des rencontres nouvelles vous donnent de l'espoir pour trouver un autre poste. Jupiter en Sagittaire vous donne envie de bouger et un poste commercial vous tenterait. Des recherches sont faites, mais il est conseillé de ne pas céder aux premières propositions.

Il est conseillé de freiner sur vos dépenses. Elles sont multiples et empiètent sur votre budget actuel. Vous devez limiter les dépenses et prendre en priorité celles qui sont urgentes. De la frustration est inévitable, mais heureusement de courte durée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité sera soutenue pour bon nombre d'entre vous qui resteront connectés au bureau, même en vacances. Saturne sera à fond derrière vous pour remplir votre agenda, définir les objectifs de la rentrée ou étendre le champ de vos compétences.

Mars dans votre secteur euro vous accordera toutes ses faveurs. Vous aurez les moyens d'accroître vos revenus et dans le même élan, de renforcer la solidité de votre budget. Une bonne nouvelle qui vous permettra d'envoyer au diable les restrictions.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une évolution rapide et très inattendue de votre carrière peut vous être proposée et il est difficile de résister. Des collègues et un supérieur hiérarchique peuvent vous encourager à aller dans ce sens et réaliser l'un de vos projets professionnels.

Les dépenses continuent toujours d'apporter un déséquilibre et votre salaire peut s'envoler dans des loisirs. Vous vivez sous vos coups de coeur sans avoir la crainte de manquer d'une trésorerie. La journée apporte une sérénité malgré d'importants frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez allier inventivité, créativité et esprit pratique pour concrétiser les idées que vous avez en tête. Sortir des sentiers battus ne vous fait pas peur et vous aidera à tirer votre épingle du jeu. Votre chef pourrait vous confier de nouvelles responsabilités.

Si vous devez renégocier des contrats d'assurance, un emprunt ou vos conditions bancaires, vous n'aurez aucune difficulté pour synthétiser les options et analyser les propositions les plus intéressantes. De quoi faire quelques économies chaque mois !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une évolution inattendue se présente et vous devez vous adapter plus vite que prévu. Une réunion ou une convocation lancée par vos supérieurs hiérarchiques donne la possibilité de saisir une chance. Vous pouvez éprouver un léger stress dans ce changement.

Les dépenses sont importantes et proviennent de différentes choses. Vénus en Cancer vous tend des pièges pour céder à des achats sans grande utilité et liés à des loisirs. Pour compenser avec du stress, vous pouvez acquérir des articles pour la décoration.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Saturne rétrograde exprimera votre ras-le-bol et vous donnera envie de nouveauté. Si vous estimez avoir fait le tour de votre poste, sans possibilité d'évoluer, vous regarderez ailleurs et vous diffuserez votre CV sur des réseaux professionnels.

Grâce à des rentrées d'argent provenant de primes, d'allocations ou de dividendes de placements, vous retrouverez un meilleur équilibre financier. Vous pourriez ainsi combler un déficit budgétaire, mis à mal à cause de vos dépenses excessives passées.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ne cultivez pas d'exigences excessives comme pourrait vous y inciter Jupiter dans votre signe. Tenez compte du contexte et des capacités de chacune des personnes qui vous entourent. Si vous affichez trop d'assurance ou d'autoritarisme, vous risquez de provoquer des inimitiés.

Pluton dissonant dans le secteur n'évoque guère des facilités... Il va falloir vous restreindre sur certains postes de dépenses et revoir votre budget de manière à être sûr de pouvoir assumer les charges courantes obligatoires et d'honorer vos prélèvements.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La rigueur qui vous caractérise vous permettra de déceler des petites erreurs dans certains dossiers. Heureusement vous parviendrez à rectifier le tir et à rendre un travail impeccable. Profitez-en pour revoir votre façon de travailler afin d'éviter que ça ne se reproduise.

Évitez de confier à n'importe qui vos projets financiers. Certaines personnes mal intentionnées pourraient essayer de vous rouler. La prudence est de mise aujourd'hui avec Pluton mal aspecté. Mieux vaut vous montrer discret de ce côté.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Uranus est en train de réveiller vos ambitions. Plus que jamais, vous désirez un poste qui correspond à vos attentes. Votre activité est temporaire et se déroule dans des conditions stressantes. Mais votre esprit positif vous aide à accepter ces conditions.

La prudence est encore à adopter pour la gestion financière. Sans les avoir préparés, vous pouvez être face à d'importants frais divers. Il y a un risque de déséquilibre financier de courte durée pour saisir des opportunités qui sont exceptionnelles.



Poisson (19 février - 21 mars)

En cette fin de mois, les planètes prépareront le terrain avec des perspectives positives dans votre job. Uranus vous poussera à aller de l'avant et donnera de l'élan à votre projet. Vous déploierez vos talents pour le mettre sur pied ou le finaliser.

Vos revenus connaîtront une augmentation, pas forcément due à vos gains professionnels, même s'ils pourraient être à la hausse. Il s'agira d'une bonne affaire que vous réaliserez, qui contribuera à votre bien-être, puisque vous aurez davantage d'argent.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous